

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

SANTE PUBLIQUE

02

INFRASTRUCTURE

03

ECONOMIE

02

RURAL

10

ENERGIE

04

ADMINISTRATION

07

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armacm, Web: www.armacm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 1990

7 Février 2020

7 February 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	002/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 22/01/2020 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YAKANG DANS LA COMMUNE DE MINDIF :FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDUB, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-02-2020

2	Reference	05/AONO/C/K23/CDPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/K23/CDPM/2020 DU 13/01/2020POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITEHUMAINE A SIFNA 2, GUIDIBA NKARSÉ-MOUSGOM, MAZÉRA, LOUGOUMA (TCHOUGBE) ET DAVAGANG (AU BORD)DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-02-2020

3	Reference	06/AONO/K23/CDPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/K23/CDPM/2020 DU 13/01/2020ECLAIRAGE PUBLIC DE 06 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES GRANDES AGGLOMERATIONS DE LA COMMUNE DE ZINA ; IVIER (02), HOLLON (02), ET SIFNA (02). FINANCEMENT : BIP MINDEVEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-02-2020

4	Reference	001/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 DU 13/01/2020EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOULOUM : LOT 1 : EP RAWANI ; LOT 2 : EP SIGUEOREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-02-2020

5	Reference	002/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 DU 13/01/2020. EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA LOCALITE DE LA COMMUNE DETOULOUM : LOT UNIQUE : EP KAOYAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-02-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	003/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 DU 13/01/2020 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE TOULOU : LOT 1 : EP TOULOU BOUTOU ; LOT 2 : EP LAYEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEVEL, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-02-2020

7	Reference	04/AONO/C-MINDIF/CIPM /2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MINDIF/CIPM /2020 DU 29/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX(02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DES POMPES AMOTRICITES HUMAINE (PMH) ADJAMHOURA (LOT 1), ETAPARIS (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME - NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-02-2020

8	Reference	07/AONO/K23/SAEF/CDPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/K23/SAEF/CDPM/2020 DU 27/01/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DU PALAIS DE LA JUSTICE DEKOUSSERI, ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINJUSTICE -EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-02-2020

9	Reference	005/AONO/C-MINDIF/CIPM /2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-MINDIF/CIPM /2020 DU 31/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A LARIE DANS LA COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME - NORD. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE MINDIF (FONDS PROPRES), EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-02-2020

10	Reference	001/2020/AONO/C-MAGA/CIPM-BEC Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/2020/AONO/C-MAGA/CIPM-BEC DU 05 FEVRIER 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREMENORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-02-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 006/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 31/01/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DESCONSTRUCTION DES PYLONES INSTATIONS LAMPADAIRES A PANNEAUX SOLAIRESPOUR ECLAIRAGE PUBLICS DE 18 POTEAUX SOLAIRES A MINDIF, DE 05 POTEAUX SOLAIRES A MOGOM, DE 05 POTEAUX SOLAIRES A MATFAI, DE 04 POTEAUX SOLAIRES ALOUBOUR, DE 04 POTEAUX SOLAIRES A DJAPPAI, DE 04 POTEAUX SOLAIRES A YAKANGET DE 04 POTEAUX SOLAIRES A MOBONO DANS LA COMMUNE DE MINDIFFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC BIP (MINDHU), EXERCICE 2020IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 38 497 02 641352 2254</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>28-02-2020</p>
-----------	--	---

12	Reference 004/AONO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2020 DU 07/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>04-03-2020</p>
-----------	---	--

13	Reference 003/AONO/PU/C.IVING/SG/CIPM/20 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PU/C.IVING/SG/CIPM/20 DU 10 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH A NYENGUE (GRAND QUARTIER) ET ADJAP DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>04-03-2020</p>
-----------	---	---

14	Reference 007/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 31/01/2020POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A MINDIF,DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>29-02-2020</p>
-----------	--	---

15	Reference 002/AONOIPUIC.MNG/SG/CIPMI/20 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONOIPUIC.MNG/SG/CIPMI/20 DU 07 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT(08) PUIITS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MENGONG (EBAP, KOUNGLOUMENGONG, NGOMESSAN II, ENDAMI, MEKAMEMVOM-KENGUE, MENGONG CENTRE, MENGONG LOTISSEMENT, MENGONG-FACE EPB), DEPARTEMENT DE LA MVILA.</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>03-03-2020</p>
-----------	--	---

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference [001/AONO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2020 DU07/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES CETIC-CARREFOUR ANDO'O, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA (L - 7 KM). FINANCEMENT : BIP MINTP LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGONG, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE MENGONG, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE, CET1C - CARREFOUR ANDO'O (1_ = 7KMS).

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 02-03-2020

17

Reference [013/AONO/MINTP/CSPM-PFC /2020 DU 28 janvier 2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINTP/CSPM-PFC /2020 DU 28 JANVIER 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES STATION WAGON DIESEL ET D'UN (01) PICK-UP TURBO 4X4 À LA CELLULE DE SUIVI ET D'EXÉCUTION DES PROJETS ROUTIERS FINANCÉS PAR LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) OU DE LA BANQUE MONDIALE (BM)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-03-2020

18

Reference [004/AONO/C-KSRI/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KSRI/CIPM/2020 DU 05/02/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NDJAGARE-ARKIS (5MK) DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS MINTP- EXERCICE 2020

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 21-02-2020

19

Reference [001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2020 DU 06/02/2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SALLA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO: EP SALLA. (PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 04-03-2020

20

Reference [001/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES LOT 1 (LIMITE NGWEI II — STADE SONG WOGA ; LOT 2 (ENTREE CARRIERE (RN3) SOKELLE II) ; LOT 3 (RN3 — NDOGNEN) ; DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 26-02-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

21

Reference [002/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIERE NSERI (NGOMPEN) LOT UNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-02-2020

22

Reference [003/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE FORAGES LOT 1 (NKANLA 2), LOT 2 (LAGAL SONG SONG), LOT 3 (MBA'A MAPAN) ET LOT 4 (NKONGA2) DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-02-2020

23

Reference [004/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A SOKELLE 1 LOT UNIQUE DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-02-2020

24

Reference [29/AC/CAN3/SG/ST/CIPM/2020 DU 04/02/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°29/AC/CAN3/SG/ST/CIPM/2020 DU 04/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICO D'ARRONDISSEMENT DE DANG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE « EN PROCEDURE D'URGENCE »MINSANTE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-02-2020

25

Reference [30/DC/CAN III/CIPM/2020 DU 04/02/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°30/DC/CAN III/CIPM/2020 DU 04/02/2020 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERÉ 3ÈME.« EN PROCEDURE D'URGENCE »MINEDUB 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-02-2020

26

Reference [005/DC/C-KOUSSERI/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C-KOUSSERI/CIPM/2020 DU 05/02/2020POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS (MATERIEL POUR LOCOMOTION, MATERIEL DES JEUX) POUR L'EDUCATION INCLUSIVE DANS 68 ECOLES PILOTES: EP WANDANNA 1 DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI,DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI.FINANCEMENT: BIP-MINEDUB EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-02-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference 006/DC/C-KOUSSERI/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDEDE COTATION N°006/DC/C-KOUSSERI/CIPM/2020 DU 05/02/2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNESCMPIJ DEPARTEMENTAL DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARIFINANCEMENT: BIP -MINJEC EXERCICE 2020 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 21-02-2020
-----------	---

28	Reference 001/ASMI/ PR/ MINMAP/SG/DREN /DDMS/2020 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001_/ASMI/ PR/ MINMAP/SG/DREN /DDMS/2020 DU 03/02/2020 POUR LE : « CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DU MAYO-SAVA À MORA Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 18-02-2020
-----------	---

29	Reference 001/AMI/HGOPY/CIPM/2020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/HGOPY/CIPM/2020DU 07/02/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS CHARGES DE L'ELABORATION D'UN BILAN D'OUVERTURE ET DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE COMPTABILITE PUBLIQUE GENERALE ET ANALYTIQUE ARRIME AUX NOUVELLES DISPOSITIONS DU DECRET N° 2019/3199/PM DU 11 SEPTEMBRE 2019 FIXANT LE CADRE GENERAL DE PRESENTATION DU PLAN COMPTABLE DE L'ETAT A L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 28-02-2020
-----------	--

30	Reference 4 Lire Titre/objet SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 004 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA TRADUCTION DES DOCUMENTS DU PNDP EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 16-03-2020
-----------	---

31	Reference N° 008 /C/J09/SAEF Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 008 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°019/AAONO/P-AKGA/CDPM -NM/2019 DU 31 DECEMBRE 2019, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMNT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference D13-42/CR/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-42/CR/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 04 FÉVRIER 2020 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference N°001/C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA DU05 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA DU05 FEVRIER 2020PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/20/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 20 DECEMBRE 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL, (EN PROCEDURE D'URGENCE). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

34	Reference ADDITIF N° 001/ C/CA/SG/SDE Lire Titre/objet ADDITIF N° 001/ C/CA/SG/SDE DU 06 FEVRIER 2019PORTANT RECTIFICATIF DES DAO N°001,002 ET 003/AONO/CIPM-CA/2020EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR :- LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER COMMUNAL METO-EFANDI (9 KM) DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.-LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER COMMUNAL MBANG-NGUINDA MINFOLO-ABOE (7 KM) DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. -LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BIZIGA-EMINI DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

35	Reference N° 003/C/CUY/CIPM/20 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°213/AONO/CUY/CIPM/19 DU 02/10/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

36	Reference COMMUNIQUE N°0002 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0002 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

37	Reference 0008 C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0008 C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 FEVRIER 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 DU 30 DÉCEMBRE 2019, RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS CHARGÉS DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR LA CONSTRUCTION DES CENTRES D'ACCUEIL ET DE TRANSIT À MAGA (DÉPARTEMENT DU MAYO DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD), NKONGSAMBA (DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL), ET BANGANTÉ (DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference	002/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 002/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 07 FÉVRIER 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/2019/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 29 NOVEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU PCP-ACEFA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

39	Reference	N°011 /DP/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFERATORALE N°011 /DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

40	Reference	N°001/D/BUNEC/DG/ DAF/ /SDRFM/CSMA Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/BUNEC/DG/ DAF/ /SDRFM/CSMA DU 05/02/2020PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ N°001/20/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 20 DECEMBRE 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

41	Reference	01/A/CK/SIGM/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01/A/CK/SIGM/2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

42	Reference	004/C/C-BATIE/SG/ST/20 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 004/C/C-BATIE/SG/ST/20PORTANT ADDITIF AU DAO N°004/AONO/C-BATIÉ/ CIPM-TBEC /2020 DU 23/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN INCNERATEUR AU CSI DE BATIE-COL ET D'UN BLOC DE DEUX(02)SALLES DECLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLE DE BATIE,COMMUNE DE BATIE,DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

43	Reference	26/L/C/BSSBA/ST/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

44	Reference ADDITIF N°001/A/2020 Lire Titre/objet ADDITIF N°001/A/2020 DU 06 FÉVRIER 2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 17 JANVIER 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

45	Reference ADDITIF N°002/A/2020 Lire Titre/objet ADDITIF N°002/A/2020 DU 06 FÉVRIER 2020 RELATIF À L'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 20 JANVIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES RURALES ET OUVERTURE DE PISTE AGRICOLE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

46	Reference 01/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 07 FEVRIER 2020 Lire Titre/objet ADDITIF N°01/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 07 FEVRIER 2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DES AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01, 02, 03, 04, 05, 06, 07 ET 08/AAO/C.KTCHA/CIPM/SG/2020 DU 27 JANVIER 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DES DISPOSITIONS CI-APRÈS RELATIVES À LA DATE ET HEURES LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS : Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

47	Reference 03/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 07 FEVRIER 2020 Lire Titre/objet ADDITIF N°03/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 07 FEVRIER 2020 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AAO/C.KTCHA/CIPM/SG/2020 DU 27 JANVIER 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA SUPPRESSION ET MODIFICATION DES DISPOSITIONS CI-APRÈS DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Y AFFÉRENT : Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

48	Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°001 Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.MBYO/CIPM/2020 DU 16/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE 08 (HUIT) BOUTIQUES AU MARCHÉ JAPON, DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference	02/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 07 FEVRIER 2020 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°02/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 07 FEVRIER 2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C.KTCHA/CIPM/SG/2020 DU 27 JANVIER 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS :
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MINDIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 22/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE YAKANG DANS LA COMMUNE DE MINDIF : FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDUB, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public (BIP) exercice 2020 du MINISTERE DE L'EDUCATION

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix-neuf Millions (19 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux sont un seul lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDUB exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire.....;

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la Commune de Mindif Tel : 696 05 93 77/ 663 116 390 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu la à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Mindif.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Mindif contre récépissé, au plus tard le **22/02/2020 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 22/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE
DE YAKANG, DANS LA COMMUNE DE MINDIF :**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **380 000 (trois cent quatre-vingt mille) F CFA** , valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un temps**. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **22/02/2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du auprès de la Commune de Mindif, dans la salle de délibérations de la Commune de Mindif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de l'original de la caution de soumissionnaire ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'une pièce administrative non conforme produite après 48 heures" ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
5. La note technique inférieure à 70% des oui ;
6. L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou du non achèvement des travaux dans les délais attribués dans les années antérieures dans l'offre technique.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originales, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché : oui/non
2. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
3. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ; oui/non
4. Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison ; vibreur ; oui/non
5. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non
6. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Mindif, dès publication du présent avis. **cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 >>.**

KAELE le 22 Janvier 2020

Le MAIRE

AHMADOU

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/K23/CDPM/2020 DU 13/01/2020 POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A SIFNA 2, GUIDIBA NKARSE-MOUSGOM, MAZÉRA, LOUGOUMA (TCHOUGBE) ET DAVAGANG (AU BORD) DANS LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Budget d'investissement Publics, le Préfet du Département de Logone et Chari (Autorité Contractante) lance pour le compte du Maire de la Commune de ZINA (Maitre d'Ouvrage), **en procédure d'urgence**, un Appel d'Offres National Ouvert pour **construction de six (06) forages équipés de pompe amotricité humaine ASIFNA 2, GUIDIBA, NKARSE-MOUSGOM, MAZERA, LOUGOUMA (TCHOUGBÉ) ET DAVAGANG (AU BORD)**, dans la Commune de ZINA, Département du Logone et Ghari , Région de TExtrême-Nord

Les travaux sont regroupés en un seul lot

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes ;

Pour les forages :

Etudes d'implantation ;

Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;

Installation de chantier ;

Construction des forages ;

Développement et pompage d'essai ;

Aménagement de surface ;

Fourniture et pose des pompes ;

Fourniture d'une caisse à outils ;

Mise en service des ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL exercice 2020, pour un coût estimatif total de **cinquante un millions (51 000 000) francs FCFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL exercice 2020, pour un coût estimatif total de **cinquante un millions (51 000 000) francs FCFA TTC**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Kousseri..

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de ZINA et à la Préfecture de Kousseri, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une montant de **cinquante mille (50 000) francs cfa** à la Recette de Finances de Kousseri au titre des frais dachat du dossier d'appel d'offres,

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la préfecture de Kousseri, le **05/02/2020 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°05/AONO/C/K23/CDPM/2020 DU 13/01/2020
POUR LA CONSTRUCTION DE SIX(06) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE ASIFNA 2,
GUIDIBA, NKARSÉ-MOUGOUM, MAZÉRA, LOUGOUMA (TCHOUGBE) ET DAVAGANG (AU BORD)
LA COMMUNE DE ZINA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE LEXTREME-NORD

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la l

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la l
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administr
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **05/02/2020 à 14 heures** précises dans la salle de réunion de la Préfecture de Kousseri, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **dix-neuf (19) critères** essentiels sur **vingt-six (26)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **26 critères** essentiels ci-dessous.

- a) Présentation générale sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **9 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **5 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de ZINA, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Préfet du Logone et Chari de la Commune de ZINA, à la DDMINDDEVEL du Logone et Chari.

KOUSSERI le 13 Janvier 2020

Le PRÉFET

MEKONDANÉ OBOUNO Albert

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/K23/CDPM/2020 DU 13/01/2020 ECLAIRAGE PUBLIC DE 06 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES GRANDES AGGLOMERATIONS DE LA COMMUNE DE ZINA ; IVIER (02), HOLLOM (02), ET SIFNA (02). FINANCEMENT : BIP MINDEVEL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2020, le Préfet du Département du Logone et Chari, Maître d'Ouvrage Délégué, lance en procédures d'urgence pour le compte du MINDEVEL, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'éclairage public de 06 lampadaires solaires dans certaines grandes agglomérations de la commune de Zina : Ivier (02), Hollom (02), et Sifna (02), Département du Logone et Chari, Région de l'Extreme-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, portent sur l'acquisition et l'installation de 06 lampadaires solaires autonomes «systèmes solaire PV individuels, non raccordes aux réseaux électriques nationaux : Ivier (02), Hollom (02), et Sifna (02).

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public du MINDEVEL, Exercice 2020.

Montant Prévisionnel TTC : **10 500 000 F CFA**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées avec expériences avérées dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortant clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public du MINDEVEL, Exercice 2020.

Montant Prévisionnel TTC : **10 500 000 F CFA**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de Kousseri dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette de Kousseri, de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de Kousseri dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette de Kousseri, de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Préfecture de Kousseri, au plus tard le **05/02/2020 à 13 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/K23/CDPM/2020 du 13 JAN 2020
les travaux d'éclairage public de 06 lampadaires solaires dans certaines grandes
agglomérations de la commune de Zina : Ivier (02), Hollom (02), et Sifna
(02), Département du Logone et Chari Région de l'Extreme-Nord.
Financement : BIP MINDDEVEL

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage Délégué pour l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel soit **Deux cent dix mille (210 000) F CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). La caution devra rester valable pendant soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel soit **Deux cent dix mille (210 000) F CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). La caution devra rester valable pendant soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du DAO : ECLAIRAGE PUBLIC DE 22 UMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES GRANDES AGGLOMERATIONS DE LA COMMUNE DE WAZA

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières aura lieu le G: "i: à 14 heures, par la Commission Départementale de

passation des Marchés public du Logone et Chari. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs et financiers incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- Offre financière inférieure à 85% du budget prévisionnel ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 70/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

Critères essentiels

- 1 Présentation Générale de l'offre Oui/Non
- 2 Références de l'entreprise Oui/Non
- 3 Moyens humains Oui/Non
- 4 Moyens matériels Oui/Non
- 5 Spécifications techniques Oui/Non

15. Attribution

L'autorité contractant attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de Service des Énergies Départemental du Logone et Chari, à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Énergie.

KOUSSERI le 13 Janvier 2020

Le PRÉFET

MEKONDANÉ OBOUNO Albert

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 DU 13/01/2020 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE TOULOUM : LOT 1 : EP RAWANI ; LOT 2 : EP SIGUEOREFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2020 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de Touloum, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de TOULOUM, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans la Commune de **TOULOUM. LOT 1 : EP RAWANI ; LOT 2 : EP SIGUEORE**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Dix neuf Millions (19 000 000) FCFA part lot.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire LOT 1 ; LOT 2

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Touloum dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Touloum dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (Trente mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de TOULOUM.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Touloum contre décharge, au plus tard le **13/02/2020 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 DU 13/01/2020 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES
DE LA COMMUNE DE TOULOUM.
LOT 1 : EP RAWANI. LOT 2 : EP SIGUEORE.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO**, d'un montant de **380 000 (trois cent quatre-vingt mille) F CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/02/2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation



1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Touloum, dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 15 Janvier 2020

Le MAIRE

MANGA AMOUGOU

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 DU 13/01/2020. EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA LOCALITE DE LA COMMUNE DETOULOUM : LOT UNIQUE : EP KAOYAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2020 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de Touloum, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de TOULOUM, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans la Commune de TOULOUM. LOT UNIQUE : EP KAOYA

2. Consistance des prestations

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Dix neuf Millions (19 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Touloum dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Touloum dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (Trente mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de TOULOUM.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Touloum contre décharge, au plus tard le **13/02/2020 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 DU 13/01/2020
EN PROCEDURE
NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE DANS LA LOCALITE DELA COMMUNE DE TOULOUM.
LOT UNIQUE : EP KAOYA**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO, d'un montant de 380 000 (trois cent quatre-vingt mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/02/2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Touloum. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Touloum, dès publication du présent avis. **«Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48».**

MAROUA le 15 Janvier 2020

Le MAIRE

MANGA BESSALA

COMMUNE DE TOULOUM (PORHI)

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 DU 13/01/2020 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE TOULOUM : LOT 1 : EP TOULOUM BOUTOU ; LOT 2 : EP LAYE
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEVEL, EXERCICE 2020.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2020 du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, le Maire de la Commune de Touloum, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage,

2. Consistance des prestations

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Coût Prévisionnel

Dix neuf Millions (19 000 000) FCFA par lot.

4. Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un (01) lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire LOT 1 ; LOT 2

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Touloum dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Touloum dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (Trente mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de TOULOUM.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Touloum contre décharge, au plus tard le **13/02/2020 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/AC/CIPM-CMNE-TLM/T-BEC/2020 DU 13/01/2020 EN PROCEDURE
NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE TOULOUM.
LOT 1 : EP TOULOUM BOUTOU, LOT 2 : EP LAVE**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois par lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12 du DAO, d'un montant de 380 000 (trois cent quatre-vingt mille) F CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/02/2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Touloum, dès publication du présent avis. «Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48».

MAROUA le 15 Janvier 2020

Le MAIRE

MANGA BESSALA

COMMUNE DE MINDIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-MINDIF/CIPM /2020 DU 29/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX(02) FORAGES PRODUCTIFSEQUIPES DES POMPES AMOTRICITES HUMAINE (PMH) ADJAMHOURA (LOT 1),ETAPARIS (LOT 2), DANS LA COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DE MAYO KANI,REGION DE L'EXTREME - NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public BIP ,exercice 2020 du Ministère de l'Eau et de l'Energie, leMaire de laCommune de Mindif, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réalisation de deux (02) forages Productif équipés des pompes à motricité humaine A DJAMHOURA (LOT 1) et A PARIS (LOT 2), dans la Commune de MINDIF. Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Étude et installation du chantier ;
- Foration ;
- Essai de pompage, installation de la super structure et pompe ;
- Analyse et traitement de l'eau, gestion et labellisation.

3. Cout Prévisionnel

Huit Millions cinq cent mille (8 500 000) FCFA par lot.

4. Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entrepsnes de droit Cameroun

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Du MINEE, exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77/663 11 63 90 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77/663 11 63 90 dès publication du présent avis dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **40.000 (quarante mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Mindif.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77/663 11 63 90 , au plus tard le **28/02/2020 à 10 Heures** précises et devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT :**

N°004/AONO/C-MINDIF/CIPM /2020 DU29/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) FORAGES PRODUCTIFS EQUIPES DES POMPES A MOTRICITE HUMAINE (PMH) ADJAMHOURA (LOT 1) ET A PARIS (LOT 2), dans la Commune de Mindif

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois par lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **pièce 12 du DAO, d'un montant de 170 000 (Cent soixante-dix mille) FCFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28/02/2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mindif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de l'original de la caution de soumissionnaire ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

3. L'absence d'une pièce administrative non conforme produite après 48 heures" ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
5. La note technique inférieure à 70% des oui ;
6. L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou du non achèvement des travaux dans les délais attribués dans les années antérieures dans l'offre technique ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originales, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4	Les matériels essentiels (Machine de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, sonde électrique etc.) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de MINDIF auprès du Secrétaire Général Tel : 696 05 93 77/ 663 11 63 90, dès publication du présent avis. «Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48».

MAROUA le 28 Janvier 2020

Le MAIRE

AHMADOU

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/K23/SAEF/CDPM/2020 DU 27/01/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DU PALAIS DE LA JUSTICE DE KOUSSERI, ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DEL'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC/MINJUSTICE -EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le PREFET DU DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, Maître d'Ouvrage Délégué, lance en Procédure d'urgence pour le compte du MINJUSTICE, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une clôture autour du palais de la justice de kousseri Arrondissement de Kousseri, Département du LOGONE et CHARI, Région de l'Extreme-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
La fondation ;
La maçonnerie élévation ;
La menuiserie métallique ;
L'Electricité ;
La Peinture

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINJUSTICE, Exercice 2020.
montant prévisionnel TTC : **80 000 000 (Quatre vingt Millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINJUSTICE, Exercice 2020.
montant prévisionnel TTC : **80 000 000 (Quatre vingt Millions) Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de Kousseri (Service des Affaires Economiques et Financières), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette des Finances de Kousseri, de la somme non remboursable de **Cent soixante Mille (160 000) francs CFA.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Préfecture de Kousseri (Service des Affaires Economiques et Financières), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette des Finances de Kousseri, de la somme non remboursable de **Cent soixante Mille (160 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli ferme à la Préfecture de Kousseri (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le **18/02/2020 à 14 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°07/AONO/K23/SAEF/CDPM/2020 DU 27/01/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE AUTOUR DU PALAIS DE LA JUSTICE DE KOUSSERI, ARRONDISSEMENT
DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD PREMIERE PHASE
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Delai de Livraison

le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les conditions éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **un million six cent mille (1 600 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable pendant soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **un million six cent mille (1 600 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable pendant soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Préfecture de Kousseri, le **18 FEB 2020 à 15 HEURES** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Logone et Chari, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%> seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1-l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2-l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «oui supérieur ou égal à 80%;
- 3-l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO, des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de KOUSSERI (Service des Affaires Economiques et Financières), aux numéros de téléphones

KOUSSERI le 27 Janvier 2020

Le PRÉFET

MEKONDANÉ OBOUNO Albert

COMMUNE DE MINDIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-MINDIF/CIPM /2020 DU 31/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) A LARIE DANS LA COMMUNE DE MINDIF, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME - NORD. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE MINDIF (FONDS PROPRES), EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
222 250

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Mindif, exercice 2020 sur fonds propres, le Maire de la Commune de Mindif, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de réalisation d'un forage Productif équipé d'une pompe à motricité humaine A LARIE dans la Commune de MINDIF. Département du Mayo - Kani, Région de l'Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Étude et installation du chantier ;
- Foration ;
- Essai de pompage, installation de la super structure et pompe ;
- Analyse et traitement de l'eau, gestion et labellisation.

3. Cout Prévisionnel

Huit Millions (8 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux de la présente lettre commande est en seul lot unique:

Lot unique	INTITULE DU PROJET	LOCALITE
01	Travaux de réalisation d'un forage Productif équipé d'une pompe à motricité humaine	LARIE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Commune de Mindif, exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire : **222 250**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel ; 696 05 93 77/663 11 63 90 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77/663 11 63 90 dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20.000 (vingt mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Mindif.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77/663 11 63 90 , au plus tard le **29/02/2020 à 10 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/C-MINDIF/CIPM /2020 DU 31/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE
REALISATION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE
HUMAINE (PMH) A LARIE, DANS LA COMMUNE DE MINDIF**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO, d'un montant de 160 000 (Cent soixante mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/02/2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mindif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur ;

1. L'absence de l'original de la caution de soumissionnaire ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'une pièce administrative non conforme produite après 48 heures" ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière
5. La note technique inférieure à 70% des oui ;
6. L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou du non achèvement des travaux dans les délais attribués dans les années antérieures dans l'offre technique.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originales, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Machine de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, sonde électrique etc.) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de MINDIF auprès du Secrétaire Général Tel ; 696 05 93 77/663 11 63 90, dès publication du présent avis. «Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48».

MAROUA le 31 Janvier 2020

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE MAGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/2020/AONO/C-MAGA/CIPM-BEC DU 05 FEVRIER 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊMENORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641342 2222

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction des blocs de deux salles de classe dans certaines Ecoles Primaires du Département, le Maire de la Commune de Maga, Autorité Contractante, tance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du MINDEVEL.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries-élévations ;
La charpente-couverture-plafond ;
La menuiserie métallique ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les voiries et réseaux divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 19 000 000 (dix-neuf millions) de francs CFA par lot.

4. Allotissement

L'AONO est subdivisé en trois lots :

Lot 1 : construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP BILINGUE DE GUIRVIDIG

Lot 2 : construction d'un bloc de deux salies de classe à l'EP DE MAGA 3

Lot 3 : construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP DE MALKA

Chaque soumissionnaire doit opter pour un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDEVEL. Exercice 2020 sur les lignes d'imputations respectives :

Loti : 54 15 197 01 641342 2222

Lot 2: 54 15 197 01 641342 2222

Lot3:54 27 351 01 641342 2222

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Maga auprès Secrétaire Général, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie de Maga auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de MAGA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en François ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Maga au plus tard le 26 FEVRIER 2020, date limite de réception des offres à 11 heures 00 minutes et devra porter la

mention: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/2020/AONO/C-AAAGA/CIPM-BEC
DU 05 FEVRIER 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE
L'ARRONDISSEMENT DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊMENORD**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître-d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 90 jours calendaire par lot. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans pièce 12 du DAO. une somme de **380 000 (trois cent quatre-vingt mille) francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en un (01) seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 26 FEVRIER 2020 à 12 heures précises par la Commission interne de passation des marchés Publics de la Commune de Maga dans le bureau du Président de ladite commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée.

14.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à vingt millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à trente (30) critères essentiels sur quarante-deux (42).

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15.2 : Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation de l'offre sur **03 critères** :
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la commune de Maga, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la molns-dlsonte après vérification de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Mairie de Maga au Secrétariat Général.

MAGA le 5 Février 2020

Le MAIRE

BOUKAR IBRAHIM Ibrahim

COMMUNE DE MINDIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 31/01/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE DECONSTRUCTION DES PYLONES INSTANTIONS LAMPADAIRES A PANNEAUX SOLAIRES POUR ECLAIRAGE PUBLICS DE 18 POTEAUX SOLAIRES A MINDIF, DE 05 POTEAUX SOLAIRES A MOGOM, DE 05 POTEAUX SOLAIRES A MATFAI, DE 04 POTEAUX SOLAIRES A LOUBOUR, DE 04 POTEAUX SOLAIRES A DJAPPAL, DE 04 POTEAUX SOLAIRES A YAKANGET DE 04 POTEAUX SOLAIRES A MOBONO DANS LA COMMUNE DE MINDIF. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC BIP (MINDHU), EXERCICE 2020 IMPUTATION BUDGETAIRE : 54 38 497 02 641352 2254

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 38 497 02 641352 2254

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public BIP (MINDHU), exercice 2020, le Maire de la Commune de Mindif, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Mindif, un Appel d'Offres National

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de la présente lettre Commande Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 100 candélabres en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement ;
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;

3. Cout Prévisionnel

44 000 000 FCFA TTC

4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public BIP (MINDHU), de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire N° : **54 38 497 02 641352 2254**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général Tel : 696 05 93 77/663 11 63 90, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77/663 11 63 90, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Commune de Mindif auprès Secrétaire Général Tel : 696 05 93 77/633 11 63 90, plus tard le **28/02/2020 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°006/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 31/01/2020, RELATIF AUX TRAVAUX
DES CONSTRUCTION DES PYLONES INSTANTIONS LAMPADAIRES A PANNEAUX SOLAIRES
POUR ECLAIRAGE PUBLICS DE 18 POTEAUX SOLAIRES A MINDIF, DE 05 POTEAUX
SOLAIRES A MOGOM, DE 05 POTEAUX SOLAIRES A MATFAI, DE 04 POTEAUX SOLAIRES A
LOUBOUR, DE 04 POTEAUX SOLAIRES A DJAPPAI, DE 04 POTEAUX SOLAIRES A YAKANG
ET DE 04 POTEAUX SOLAIRES A MOBONO DANS LA COMMUNE DE MINDIF

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO, d'un montant de 880 000 (huit cent quatre vingt mille) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **28 /02/2020 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mindif dans la salle de réunion de délibération de la Commune de Mindif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

14.1.1. Offre administrative

1. L'absence de roriginal de la caution de soumissionnaire ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'une pièce administrative non conforme produite après 48 heures" ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
5. La note technique inférieure à 70% des oui ;
6. L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou du non achèvement des travaux dans les délais attribués dans les années antérieures dans l'offre technique.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

14.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. La présentation des Offres.....
oui/non ;
2. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe..... oui/non ;
3. Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics..... oui/non ;
4. Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années.....oui/non ;

7. Personnels d'encadrement technique sur le chantier.....oui/non ;

8. Matériels essentiels (Camion benne, Matériel d'Electricité, Petits outillage de chantier, Véhicule de liaison et Autres matériels).....oui/non ;

9. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement. L'Hygiène et la sécurité

15. Attribution
du Chantier).....oui/non ;

L'Autorité contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

10. Révises d'acceptation des conditions de la lettre commande.....oui/non ;

16. Durée Validité des Offres

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 12/15 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mindif auprès du Secrétaire Général Tel : 696 05 93 77/633 11 63 90. «**Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48**».

MAROUA le 31 Janvier 2020

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE MENGONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/A0NO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2020 DU 07/02/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE
MENGONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des ressources transférées par l'Etat à la Commune de Mengong exercice 2020, le Maire de la Commune de Mengong lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à récole publique Bilingue de Mengong dans l'Arrondissement de Mengong, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter dans le cadre du présent dossier d'appel d'offres englobent les taches suivantes

- Etudes et travaux préparatoires ;
- Terrassements généraux ;
- Maçonneries en fondation ;
- Les maçonneries en élévation
- Travaux de charpente et de couverture ;
- Travaux de menuiserie métallique ;
- Travaux d'électricité ;
- Travaux de peinture ;
- Travaux de VRD.

3. Cout Prévisionnel

0

4. Allotissement

0

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux sociétés spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP exercice 2019 pour un montant de Seize millions Cinq Cent (16 500 000) F CFA

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat Général de la de Mengong.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Mengong, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente Mille (30 000) francs CFA, à la recette municipale de la Commune de Mengong.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels devront être déposées contre [récépissé](#). au Secrétariat Général de la Commune de Mengong, BP 48 Mengong, au plus tard le 04 Mars 2020, à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

N°0041A0NO/PUIC.MNGISGICIPM/2020 du 0710212020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MENGONG EBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

0

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 330 000 FCFA (Trois cent Trente mille) de francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une Compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet. les pièces administratives requises. dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le 04 Mars 2020 par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la Salle de conférence de la Commune de Mengong à partir de 14 heures, heure locale, en présence ou non soumission oont iis ont la cnarge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

- 1) offre non conforme
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées
- 3) absence d'un prix quantifié dans l'offre financière
- 4) absence de la caution de soumission
- 5) antécédent de non-exécution d'un marché similaire
- 6) absence des actes constitutifs de la société

B. Critères essentiels :

- 1) présentation générale de l'offre
- 2) conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP ;
- 3) organisation, planning, compréhension du projet
- 4) délai d'exécution des travaux ;
- 5) références dans les travaux similaires ;
- 6) personnel d'encadrement:
- 7) matériel de chantier:

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

15. Attribution

0

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Commune de Mengong

MENGONG le 6 Février 2020

Le MAIRE

ENGOLO ETO Gervais

COMMUNE DE MENGONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/PU/C.IVING/SG/CIPM/20 DU 10 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH A NYENGUE (GRAND QUARTIER) ET ADJAP DANS LA
COMMUNE DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mengong, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH A NYENGUE (GRAND QUARTIER) ET ADJAP DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres pour chaque site comprennent :

- l'étude géophysiques et d'implantation des forages et l'installation de chantier,
 - la formation,
 - le tubage et le développement du forage,
 - l'essai de pompage et l'analyse de l'eau,
 - l'installation de la pompe,
 - la formation de deux (02) artisans réparateurs,
 - la production du rapport technique.
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie;
- la murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des travaux objet du présent appel d'offres sont de 17 000 000 (Dix-sept millions) de francs CFA.

4. Allotissement

Ces travaux sont constitués en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et, possédant une bonne expérience dans la construction des forages et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public), financement MINEE, exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mengong dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation (DAO) peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune de Mengong sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de quarante mille (40.000) francs CFA payable auprès de la recette municipale de la Commune.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au secrétariat Général de la Commune de Mengong au plus tard le 04 Mars 2020 à 12 Heures et devant porter la mention ci - après :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/PU/CMNG/SG/CIPM/SJ/20 DU 07 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH A NYENGUE (GRAND QUARTIER) ET ADJAP DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux pour les deux forages est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

0

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de 340 000 F CFA (Trois Cent quarante mille francs CFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPA0).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 04 Mars à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mengong dans la Salle de Conférence de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

14. Critères d'évaluation

1. 10. Les critères éliminatoires sont

- dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de performance du système des marchés publics ;
 - fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
 - absence de la caution de soumission ;
- absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et Planning des prestations » ;
 - absence d'une capacité financière de dix millions;
 - non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
 - omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
 - offre financière incomplète ;
 - Antécédents de non-exécution d'un marché similaire ou litige en cours à la Commune de Mengong.

13. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION (CRITERES ESSENTIELS) Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs Sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour L'évaluation de l'offre technique :

- présentation générale de l'offre ;
- conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP ;
- organisation, planning, compréhension du projet
- délai d'exécution des travaux ;
- références dans les travaux similaires ;
- personnel d'encadrement;
 - possession au moins un pick-up avec justificatif comme moyens matériels permanents ou mobilisables;
 - matériel de chantier.

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mengong.

MENGONG le 6 Février 2020

Le MAIRE

ENGOLO ETO Gervais

COMMUNE DE MINDIF

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 31/01/2020 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE AUBERGE MUNICIPALE A
MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINDDEVEL, EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
54 27 351 01 641352 2225

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public BIP, exercice 2020 du Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Énergie, le Gouvernement de la République Centrafricaine a financé la construction et l'équipement d'une auberge municipale à Mindif, Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Cent Millions (100 000 000) FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot unique ;

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du BIP (MINDDEVEL), de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire : **54 27 351 01 641352 2225** ;

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la commune de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77/663 11 63 90 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la commune de Mindif auprès du Secrétaire Général au Tel : 696 05 93 77/663 11 63 90 publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (cent mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Mindif.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de Mindif contre récépissé, au plus tard le **29/02/2020 à 10Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C-MINDIF/CIPM/2020 DU 31/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE MINDIF :**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO, d'un montant de 2 000 000 (deux millions) F CFA** , valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/02/2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MINDIF dans la salle de délibérations de la Commune de Mindif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation



14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de l'original de la caution de soumissionnaire ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'une pièce administrative non conforme produite après 48 heures" ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
5. La note technique inférieure à 70% des oui ;
6. L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou du non achèvement des travaux dans les délais attribués dans les années antérieures dans l'offre technique.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Machine de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, sonde électrique etc.) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Mindif, dès publication du présent avis. «Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25/699 37 07 48».

MAROUA le 31 Janvier 2020

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE MENGONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONOIPUIC.MNG/SG/CIPMI/20 DU 07 FEVRIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE HUIT(08) PUIITS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MENGONG (EBAP, KOUNGOULOU MONGONG, NGOMESSAN II, ENDAMI, MEKAMEMVOM-KENGUE, MENGONG CENTRE, MENGONG LOTISSEMENT, MENGONG-FACE EPB), DEPARTEMENT DE LA MVILA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mengong lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction de huit (08) puits équipés de pompes à motricité humaine dans certaines localités de la commune de Mengong ainsi qu'il suit :

Désignation	Montant prévisionnel
1 <i>Construction d'un puits à PMH à EBAP</i>	6 250 000
2 <i>Construction d'un Puits à PMH à KOUNGOULOU- MENGONG</i>	6 250 000
3 <i>Construction d'un Puits à PMH à NGOMESSAN II</i>	6 250 000
4 <i>Construction d'un Puits à PMH à ENDAMI</i>	6 250 000
5 <i>Construction d'un Puits à PMH à MEKAMEMVOM- KENGUE</i>	6 250 000
6 <i>Construction d'un Puits à PMH à MENGONG-CENTRE</i>	6 250 000
7 <i>Construction d'un Puits à PMH à MENGONG</i>	6 250 000
<i>LOTISSEMENT</i>	250
8 <i>Construction d'un Puits à PMH à MENGONG-FACE EPB</i>	6 000

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser dans le cadre du présent dossier d'appel d'offres englobent les tâches suivantes:

ü Le choix de l'emplacement (étude hydrogéologique),

ü L'installation du chantier (travaux préliminaires)

ü La mise en oeuvre du béton ;

ü Le fonçage ;

ü Le prélèvement et l'analyse physico-chimique de l'eau au laboratoire en présence de l'ingénieur du marché

ü La fabrication et installation des buses dans le puits

ü La mise en eau :

ü Le cuvelage du puits;

ü La dalle de surface

ü La clôture de protection ;

ü Le socle de la pompe ;

ü Le puits perdu :

ü La fourniture et installation de la pompe à motricité humaine ,

ü Le traitement de l'eau

ü L'analyse de l'eau ;

ü Formation du comité de gestion, agent de maintenance et remise d'une caisse d'outils

La labellisation



3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des travaux objet du présent appel d'offres sont de Cinquante millions (50 000 000) FCFA. soit

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises. une caution de soumission d'un montant bancaire de ter ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances. Cette caution doit avoir une validité des offres_

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement présentées aux administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 03 Mars 2020 à 15 heures à la Commune de Mengong par la Commission de la Conférence de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter pour avoir une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après A- Critères éliminatoires

absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48h après l'ouverture des offres,

- documents falsifiés ou fausses déclarations (la C IPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à des vérifications)
- absence d'une attestation de visite des sites signée sur l'honneur par le responsable de l'entreprise
- absence de la caution de soumission
- absence d'une capacité financière de 25 000.000
- absence d'un prix unitaire quantifié
- non-satisfaction à au moins 70% des critères de qualification ;
 - Antécédents de non-exécution d'un marché similaire sur toute l'étendue du territoire ou tout litige en cours à la Commune

B- Critères essentiels :

Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats

- présentation générale de l'offre ;
- conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP
- organisation, planning, compréhension du projet
- délai d'exécution des travaux
- références dans les travaux similaires ;
- personnel d'encadrement.
- matériel de chantier

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui supérieur ou égal à 70% verra son offre retenue.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux critères techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en valeur.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée p

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de

COMMUNE DE MENGONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/A0NO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2020 DU07/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES
ROUTES COMMUNALES CETIC-CARREFOUR ANDO'O, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGONG,
DEPARTEMENT DE LA MVILA (L - 7 KM). FINANCEMENT : BIP MINTP LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
MENGONG, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA MAIRIE DE MENGONG, UN APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION
DE LA ROUTE COMMUNALE, CET1C - CARREFOUR ANDO'O (1,7= 7KMS).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de réhabilitation de la route Communale CETIC Carrefour Ando' o (L= 7kms) dans l'Arrondissement de Mengong, Département de la Mvila. Les prestations portent sur un seul lot.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent en particulier les opérations suivantes :

- ü Etudes et installation du chantier ;
- ü Amenée et repli du matériel ;
- ü Débroussaillage ;
- ü Abattage d'arbres et élagage des bambous de Chine ;
- ü Mise en forme y/c création des fossés et exutoires ;
- ü Reprofilage - compactage y/c création des fossés et exutoires ;
- ü Pose de buses métalliques de diamètre 800 mm ;
- ü Construction de têtes pour buses métalliques ;
- ü Réfection du platelage ;

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel total dudit projet est de 27 777 700 (Vingt Sept millions sept cent soixante-dix-sept mille sept cent) francs CFA.

4. Allotissement

0

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le BIP du MINTP, exercice 2020

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mengong dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres s'obtient à la Commune de Mengong, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quarante Mille (40 000) Francs CFA, à la recette municipale de la Commune de Mengong.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Mengong au plus tard le 02/01/2020 à 12heures et devra porter la mention .

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/A0NO/PU/C.MNG/SG/CIPM/2020 DU 07/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE CETIC —CARREFOUR ANDO'O, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA (L KM)»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois. Ce délai prend en compte les périodes de pluie et toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement financier agréé par le ministre en charge des finances et dont le montant est de cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre (555 554) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et heure limitent de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de conférence de la Commune de Mengong le 02/03/2020 à 13 heures

La commission interne de Passation de la Commune de Mengong procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. *Toute offre non conforme au DAO sera déclarée irrecevable*

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : vérification des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : évaluation des offres techniques des entreprises dont les offres administratives sont conformes ;
- 3^{ème} étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

15-1 : Critères éliminatoires :

Absence de la caution de soumission ;

- absence d'une capacité financière quinze millions (15 000 000) Frs CFA

Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ; Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le BQP ;

Non-conformité de l'Offre administrative non régularisé 48 heures après l'ouverture des plis ; Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ; Offre financière incomplète.

15-2: Critères essentiels :

présentation générale de l'offre ;

- conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP ;
- organisation, planning, compréhension du projet ;
- délai d'exécution des travaux ;
- références dans les travaux similaires ;
- personnel d'encadrement;
- matériel de chantier.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres, est évaluée la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Mengong au plus tard quatorze (14) jours avant la date de dépôt des offres.

MENGONG le 6 Février 2020

Le MAIRE

ENGOLO ETO Gervais

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/MINTP/CSPM-PFC /2020 DU 28 JANVIER 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES STATION WAGON DIESEL ET D'UN (01) PICK-UP TURBO 4X4 À LA CELLULE DE SUIVI ET D'EXÉCUTION DES PROJETS ROUTIERS FINANCÉS PAR LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD) OU DE LA BANQUE MONDIALE (BM)

FINANCEMENT

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD) , BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC) ET DE L'AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (JICA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Fourniture de deux (02) véhicules Station Wagon diesel et d'un (01) pick-up Turbo 4x4 à la Cellule de Suivi et d'Exécution des Projets Routiers financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ou de la Banque Mondiale (BM)

2. Consistance des prestations

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu des financements de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) en différentes monnaies, à l'effet de couvrir le coût de la deuxième phase du Projet de route Ketta-Djoum et de Facilitation des Transports sur le Corridor Yaoundé-Brazzaville. Il est prévu qu'une partie des produits du prêt de la BAD soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour la fourniture de véhicules à la Cellule de Suivi et d'Exécution des Projets Routiers financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ou de la Banque Mondiale (BM).

3. Participation et origine

Le Ministre des Travaux Publics du Cameroun, **Maître de l'Ouvrage**, invite les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé pour **la fourniture de deux (02) véhicules Station Wagon diesel et d'un (01) pick-up Turbo 4x4 à la Cellule de Suivi et d'Exécution des Projets Routiers financés par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ou de la Banque Mondiale (BM).**

4. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu des financements de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) et de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

5. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré par les entreprises intéressées auprès du Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément au service des Appels d'Offres situé au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, derrière l'immeuble ou est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavé), moyennant présentation d'un reçu représentant la preuve de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** au Trésor Public du Cameroun en guise d'achat du Dossier d'Appel d'Offres contre la réception d'un reçu. Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou Groupement d'Entreprise désireuses de participer à l'Appel d'Offres.

6. Remises des offres

Les offres doivent être soumises en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, précisément au Service des Appels d'Offres dont l'adresse est ci-dessus mentionnée au plus tard le **24 mars 2020 à 10 heures**, heure locale.

Les offres porteront la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013 /AONO/MINTP/CSPM-PFC/BAD-BM/2019 DU 28 janvier 2020
POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES STATION WAGON DIESEL ET D'UN (01) PICK-UP 4x4
TURBO A LA CELLULE DE SUIVI ET DE L'EXECUTION DES PROJETS FINANCES PAR LE GROUPE BANQUE
AFRICAINNE ET DE LA BAQNUÉ MONDIALE.
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de quarante-cinq (**45 jours**), à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour un montant de deux millions (**2 000 000**) francs CFA.

9. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présent à l'ouverture dans la Salle de réunion de la CSEPR-BAD/BM-MINTP ; Sise à l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé/Cameroun, le **24 mars 2020 à 11 heures**, heure locale.

10. Critères d'évaluation

Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier type d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement : Acquisitions de Biens de septembre 2010, mis à jour en Décembre 2017.

11. Durée Validité des Offres

Les offres doivent être valides durant une période de **cent-vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et inspecter le dossier d'appel d'offres de 10 heures à 15 heures, heures locales, tous les jours ouvrables dans les services ci – après :

Cellule de Suivi et d'Exécution des Projets Routiers BAD/Banque Mondiale (CSEPR-BAD/BM), sise à enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé/Cameroun.

Tel : (237) 222 224 451 ; Fax : (237) 222 234 878/222 222 294 ;

E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

YAOUNDE le 28 Janvier 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE KOUSSERI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KSRI/CIPM/2020 DU 05/02/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE NDJAGARE-ARKIS (5MK) DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENTS PUBLICS MINTP- EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, Exercice 2020, LE Maire de la Commune de KOUSSERI I, Maître d'Ouvrage, lance en procédures d'urgence, pour le compte de la Commune de KOUSSERI un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale NDJAGARE-ARKIS (5MK) dans la Commune de Kousseri, Département du LOGONE et CHARI.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- ? Installation de chantier
- ? Amenée et repli du matériel
- ? projet d'exécution et plan de recollement
- ? abattage d'arbres
- ? Remblai provenant d'emprunt
- ? Reprofilage y/c création de fossés et exutoires
- ? Construction de dalot en béton armé

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics MINTP, Exercice 2020:

- ? Montant prévisionnel : **27 700 000 (vingt-sept millions sept cent mille) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics MINTP, Exercice 2020:

- ? Montant prévisionnel : **27 700 000 (vingt-sept millions sept cent mille) de Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de KOUSSERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de KOUSSERI.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de KOUSSERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de KOUSSERI.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Logone et Chari (Bureau des Marchés des Infrastructures), au plus tard le **21/02/2020 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/C-KSRI/CIPM/2019 DU 05/02/2020,
EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE
COMMUNALE NDJAGARE-ARKIS (5MK) DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU
LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD
"An'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "**

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **soixante (60) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant de l'offre. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant de l'offre. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Kousseri, le **21/02/2020 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Kousseri, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative;

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières d^s soumissionnaires do..t l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont ;

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «oui » supérieur ou égal à 80%;
- 3- l'offre financière, après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Kousseri.

KOUSSERI le 5 Février 2020

Le MAIRE

ISSEINI DARKADRE

COMMUNE DE KOBDOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2020 DU 06/02/2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SALLA DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO: EP SALLA. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 5315 197 01 641103 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, **le Maire de la Commune de Kobdombo**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant **un lot unique**, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Établissements du MINEDUB, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'E P de SALLA	KOBDOMBO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public **Exercice 2020** du MINEDUB, sur la ligne d'imputation budgétaire suivante :

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTERE	IMPUTATION
LOT				

1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de SALLA	16 500 000	MINEDUB	5315 197 01 641103 2222 821
---	---	------------	---------	--------------------------------

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : 677-76-64-15., BP : --- KBDO dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **TRENTE MILLE (30.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la **Recette Municipale de KOBDOMBO**.

- Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard **le 04/03/2020 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2020 DU 06/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SALLA DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP SALLA.
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Quatre (04) mois**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **TROIS CENT TRENTE MILLE (330.000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 04/03/2020 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

- Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Critères d'évaluation

Pièces administratives

- a) Absence d'une caution de soumission ;
- b) Pièces non conformes, non régularisées après le délai de 48 heures;
- c) Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

- **Offre technique**

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;
- d) Attestation de visite du site signée sur l'honneur avec un rapport accompagné des photos.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **11 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;
- d) LA référence de l'entreprise sur **01 critère**.

- Nombre maximum de lots :

Le dossier est constitué **d'Un (01) lot**.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **aux heures ouvrables** à la Mairie de la Commune de Kobdombo. Tél : 677-76-64-15.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 6 Février 2020

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE POUMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
CERTAINES ROUTES LOT 1 (LIMITE NGWEI II — STADE SONG WOGA ; LOT 2 (ENTREE CARRIERE (RN3)
SOKELLE II) ; LOT 3 (RN3 — NDOGNEN) ; DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE
LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 64 1444

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2020, le maire de la Commune de Pourra, autorité contractante lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence **N°001/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 du 03/02/2020 pour les travaux de réhabilitation de certaines routes LOT 1 (LIMITE NGWEI II — STADE SONG WOGA) ; LOT 2 (ENTREE CARRIERE (RN3)SOKELLE II) ; LOT 3 (RN3 — NDOGNEN) ; dans la Commune de Pouma, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Installation du chantier ;
Nettoyage et terrassement ;
Assainissement -drainage ;
Ouvrage d'art
Signalisation et équipement de sécurité.

3. Cout Prévisionnel

Le tout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de :

LOT 1 (LIMITE NGWEI II — STADE SONG WOGA) = 30 000
LOT 2 (ENTREE CARRIERE (RN3)-SOKELLE II) = 30 000 000 Francs CFA ;
LOT 3 (RN3 -- NDOGNEN)— 27 700 000 Francs CFA :

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre ont Trois lots

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offre sont financés par le BIP exercice 2020. Sur la ligne d'Imputation LOT 1 ET LOT2 = 54 27 351 01 64 1444 ; LOT 3 = 54 36 468 01 64 1444 budgétaire N° Chapitre 10 Article 100 Paragraphe150

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'offre peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de POUMA. dès publication du présent Avis ;

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables é partir du 03/02/2020 à 07h30 à 15h30 min au Service des Marchés la Commune de POUMA. dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **100 000 FCFA (cent mille)** payable à la Recette municipale de la Commune de POUMA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune de POUMA, au plus tard le **26/02/2020 à 11heures**.

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES LOT 1 (LIMITE NGWEI II — STADE
SONG
WOGA) ; LOT 2 (ENTREE CARRIERE (RN3) -SOKELLE II) ; LOT 3 (RN3 — NDOGNEN) ; DANS LA COMMUNE
DE
POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois par lot. Une entreprise ne pourra soumissionner pour plus de deux lots.

10. Cautionnement Provisoire

: Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit

LOT 1 (LIMITE NGWEI II - STADE SONG WOGA) = 600 000 Francs CFA ;

LOT 2 (ENTREE CARRIERE (RN3)-SOKELLE II) = 600 000 Francs CFA;

LOT 3 (RN3 - NDOGNEN)= 554 000 Francs CFA ;

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation, Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/02/2020 à 12Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission de passation des marchés de la Commune de Pouma, dans sa salle des actes de la Commune de Pouma.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Inscrire la mention ci-dessous sur chaque paquet des différentes offres.

13. Critères d'évaluation

CRITEES ELIMINATOIRES Critères d'Elimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels.

- L'absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées,
- Absence d'un prix unitaire quantifié, le non-respect de 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un des trois volumes et ou d'une offre d'un des volumes donnent lieu à l'élimination de l'offre d'un soumissionnaire.

En cas d'absence ou de non-conformité des autres pièces du dossier administratif citées ci-dessous lors de l'ouverture des plis, le soumissionnaire a 48 heures pour les produire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis or mit la caution de soumission ;
- Non-conformité des modèles de lettres avec les modèles donnés dans le DAO ;
- - L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Consultation.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offre (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Commune de POUMA ou TEL : 694997371 ou 699200280, dès publication du présent avis. Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

POUMA le 3 Février 2020

Le MAIRE

SOMAN François

COMMUNE DE POUMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
PONCEAU SUR LA RIVIERE NSERI (NGOMPEM) LOT UNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 30 393 03 641444

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2020. le maire de la Commune de Pou ma, autorité contractante, lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence N° **002/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 pour les travaux de construction d'un ponceau sur la rivière NSERI (NGOMPEM) lot unique dans la Commune de Pouma. Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

- Installation du chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Assainissement -drainage ;
- Ouvrage d'art
- Signalisation et équipement de sécurité

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de 20 000 000 Francs CFA ;

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre ont un lot unique

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offre sont financés par le BIP exercice 2020. Sur la ligne d Imputation 54 30 393 03 641444 budgétaire N° Chapitre. 10. Article100.Paragraphe150

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'offre peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de POUMA, dès publication du présent Avis ;

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à partir du **03/02/2020 07h30 à 15h30 min** au Service des Marchés la Commune de POUMA, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **25 000 FCFA (cent vingt-cinq mille)** payable à la Recette municipale de la Commune de POUMA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune de POUMA, au plus tard le **26/02/2020 à 11 heures**:

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CPOUMA/CIPM1SG12020 DU 03102/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LA RIVIERE NSERI (NGOMPEN) LOT
UNIQUE
DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit 400 000 FCFA) quatre cent mille francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26/02/2020 à 12Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission de passation des marchés de la Commune de Pouma, dans sa salle des actes de la Commune de Pouma.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Inscrire la mention ci-dessous sur chaque paquet des différentes offres.

13. Critères d'évaluation CRITEES ELIMINATOIRES

Critères d'Elimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels.

- L'absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées, Absence d'un prix unitaire quantifié, le non-respect de 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un des trois volumes et ou d'une offre d'un des volumes donnent lieu à l'élimination de l'offre d'un soumissionnaire. En cas d'absence ou de non-conformité des autres pièces du dossier administratif citées ci-dessous lors de l'ouverture des plis, le soumissionnaire a 48 heures pour les produire.

Il s'agit notamment

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis or mit la caution de soumission ;
- Non-conformité des modèles de lettres avec les modèles donnés dans le DAO ;
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.

Critères essentiels

Les critères dites essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Consultation.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offre (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Commune de POUMA ou TEL : 694997371 ou 699200280, dès publication du présent avis. Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

POUMA le 3 Février 2020

Le MAIRE

SOMAN François

COMMUNE DE POUMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
QUATRE FORAGES LOT 1 (NKANLA 2), LOT 2 (LAGAL SONG SONG), LOT 3 (MBA'A MAPAN) ET LOT 4
(NKONGA2) DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU
LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 32 423 03 641444

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

dans le cadre du budget de l'exercice 2020, le maire de la Commune de Pouma, autorité contractante, lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence N° **003/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 pour les travaux de construction de quatre forages LOT 1 (NKANLA 2), LOT 2 (LAGAL SONG SONG), LOT 3 (MBA'A MAPAN) ET LOT 4 (NKONGA 2) dans la Commune de Pouma, Département de la Sanaga-Maritime. Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

- Les travaux pour la construction de quatre forages équipés de pompes à motricité humaine comprennent :
- La mobilisation de l'atelier de forage ;
- L'étude géophysique et l'implantation des forages ;
- Les forages ;
- L'équipement des forages ;
- Développement des forages et essais de pompage ;
- Aménagement de l'aire de puisage
- Construction d'un muret de sécurité
- Construction d'un puits perdu ;
- Construction d'un canal d'évacuation des eaux usées ;
- Pose de la pompe manuelle ;
- Désinfection et analyse des eaux.

3. Cout Prévisionnel

Le tout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de 8500 000 FCFA pour le lot 1 , 8500 000FCFA pour le lot 2. 8 000 000 FCFA pour le lot 3 et 8 000 000 FCFA pour le lot 4 .

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre ont 04 lots

LOT 1 : NKANLA 2= 8.500.000 FCFA
LOT 2 : LAGAL SONG SONG = 8.500.000 FCFA
LOT 3 : MBA'A MAPAN = 8.000.000 FCFA
LOT 4 : NKONGA 2= 8.000.000 FCFA

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offre sont financés par le BIP exercice 2020. Sur la ligne:

Imputation budgétaire	LOT 1 : NKANLA 2	54 32 423 03 641444
	LOT 2 : LAGAL SONG SONG	54 32 423 03 641444
	LOT 3 : MBA'A MAPAN	54 30 393 03 641444
	LOT 4 : NKONGA 2	54 30 393 03 641444

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de...

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables 07h30 à 15h30 min au Service des Marchés la Commune de...

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles,...

DOS

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE FORAGES LOT 1 (

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est...

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire... Taxes Comprises_ soit d'un montant de cent soixante-dix mille (170 000) Francs CFA pour le LOT 1 , cent soixante-dix mille (170 000) Francs CFA au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes...

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27/02/2020 à 12Heures** et se fera en un lieu déterminé... Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix...

13. Critères d'évaluation

CRITEES ELIMINATOIRES

Critères d'Elimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels.

- L'absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées,
- Absence d'un prix unitaire quantifié, le non-respect de 70% des sous critères des critères essentiels ,
- Absence d'un des trois volumes et ou d'une offre d'un des volumes donnent lieu à l'élimination de l'offre d'un soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis or mit la caution de soumission ;
- Non-conformité des modèles de lettres avec les modèles donnés dans le DAO
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes.

Critères essentiels

Les critères dites essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter.

- L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offres.
- Situation financière
- Expérience ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Commune de POUMA ou TEL 6949 725 ou 699370 748.

COMMUNE DE POUMA

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A SOKELLE 1 LOT UNIQUE DANS LA COMMUNE DE POUMA,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL,**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 197 01 641444

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

dans le cadre du budget de l'exercice 2020, le maire de la Commune de Pouma, autorité contractante, lance un appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence N° **004/AONO/CPOUMA/CIPM/SG/2020 DU 03/02/2020 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à SOKELLE 1 lot unique dans la Commune de Pouma, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires-études
- L'aménée et installation du chantier
- Terrassements
- Fondation
- Maçonnerie-élévation
- Charpente couverture-plafonnage
- Menuiseries
- Electricité
- Revêtements
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de 16 500 000 Francs CFA :

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre ont un lot unique.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offre sont financés par le BIP exercice 2020. Sur la ligne d'Imputation 54 15 197 01 641444 budgétaire N° Chapitre. 10. Art?cle100.Paragraphe150

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'appel d'offre peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Commune de POUMA. dès publication du présent Avis

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables à partir du 03/02/2020 de **07h30 à 15h30 min** au Service des Marchés la Commune de POUMA, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **25 000 FCFA (cent vingt-cinq mille)** payable à la Recette municipale de la Commune de POUMA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés de la Commune de POUMA, au plus tard le **27/02/2020 à 11 heures**.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°0041AONOICPOUMA/CIPM/SG12020 DU 03/02/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A
SOKELLE 1 LOT UNIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **(330 000 FCFA)** trois cent trente mille francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27/02/2020 à 12Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission de passation des marchés de la Commune de Pauma, dans sa salle des actes de la Commune de Pourra.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Incrire la mention ci-dessous sur chaque paquet des différentes offres.

13. Critères d'évaluation

CRITEES ELIMINATOIRES

Critères d'Elimination

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels.

- L'absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées, Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Le non-respect d'au moins 70% des sous critères des critères essentiels ;
- Absence d'un des trois volumes et ou d'une offre d'un des volumes donnent lieu à l'élimination de l'offre d'un soumissionnaire. En cas d'absence ou de non-conformité des autres pièces du dossier administratif citées ci-dessous lors de l'ouverture des plis, le soumissionnaire a 48 heures pour les produire.

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce du dossier administratif à l'ouverture des plis or mit la caution de soumission ;
- Non-conformité des modèles de lettres avec les modèles donnés dans le DAO ;
- L'absence de la déclaration de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défailtantes.

Critères essentiels

Les critères dites essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Consultation.

- L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillé dans le dossier d'appel d'offre (RPAO notamment) :
- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnel ;
- Matériel ;
- Méthodologie.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date de dépôt de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Commune de POUMA ou TEL : 694997371 ou 699200280, dès publication du présent avis. Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms au numéro suivant : 673 205 725 ou 699 370 748.

POUMA le 3 Février 2020

Le MAIRE

SOMAN François

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME

AVIS DE CONSULTATION N°29/AC/CAN3/SG/ST/CIPM/2020 DU 04/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICO D'ARRONDISSEMENT DE DANG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE « EN PROCEDURE D'URGENCE » MINSANTE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3eme, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3eme, une consultation en vue d'une demande de cotation pour les travaux de réhabilitation du Centre Medico d'Arrondissement de Dang (CMA). dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3eme.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel **TTC est de 8 500 000 (Huit millions cinq cent mille) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux prestataires installés en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet de la présente Consultation sont financés par le Budget d'Investissement Public MINSANTE, Exercice 2020.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3eme, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** à la recette municipale de Ngaoundéré 3eme.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2020 et la déclaration Indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3eme (Secrétariat Particulier), au plus tard **le 24/02/2020 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante

*AVIS DE CONSULTATION N°29/AC/CAN3/SG/ST/CIPM/2020 DU 04/02/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICO D'ARRONDISSEMENT DE DANG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est fixé à **90 jours** calendaire à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

8. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Première partie : Pièces administratives

N.B. : Toutes les pièces devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Deuxième partie : Offre financière

L'enveloppe contenant les offres (l'original et les copies) sera fermée et scellée.

N.B. : Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 3ème, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 24/02/2020 à 15 heures** précises à la Salle de des actes de la Mairie de Ngaoundéré 3ème par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 3ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 3ème procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) Examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) Vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) Élaboration d'un tableau des offres.

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- > Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- > Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- > Toutes autres pièces non-conformes et non régularisées dans un délai de 48 heures.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- > Présentation de l'offre
- > Service après-vente.

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation,

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré 3ème.

NGAOUNDERE le 4 Février 2020

Le MAIRE

MASSAGALA ALH DJIKA

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME

DEMANDE DE COTATION N°30/DC/CAN III/CIPM/2020 DU 04/02/2020 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME. « EN PROCEDURE D'URGENCE » MINEDUB 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Sème, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison des fournitures pédagogiques et scolaires/Paquets minima des écoles dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré Sème.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **6.941.500 (Six millions neuf cent quarante un mille cinq cent) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2020.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3eme dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) francs CFA** à la recette municipale de Ngaoundéré 3eme.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2020 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3eme (Secrétariat Particulier), au plus tard **le 24/02/2020 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATION N°30/DC/CAN III/CIPM/2020 DU 04/02/2020 RELATIVE A LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES/PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies. Elles seront contenues dans une enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Première partie : Pièces administratives

N.B. : Toutes les pièces devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Deuxième partie : Offre financière

L'enveloppe contenant les offres (l'original et les copies) sera fermée et scellée.

N.B. : Les pièces des différentes parties doivent être présentées telles que définies dans le Règlement de la Consultation.

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 3ème, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 24/02/2020 à 15 heures** précises à la Salle de des actes de la Mairie de Ngaoundéré 3ème par la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 3ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement.

9. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de Ngaoundéré 3ème procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative et non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Caractéristiques techniques des articles proposés non conformes aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-apres .

- Présentation de l'offre
- Service après-vente.

10. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré 3ème.

NGAOUNDERE le 4 Février 2020

Le MAIRE

MASSAGALA ALH DJIKA

COMMUNE DE KOUSSERI

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°005/DC/C-KOUSSERI/CIPM/2020 DU 05/02/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS (MATERIEL POUR LOCOMOTION, MATERIEL DES JEUX) POUR L'EDUCATION INCLUSIVE DANS 68 ECOLES PILOTES: EP WANDANNA 1 DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI. FINANCEMENT: BIP-MINEDUB EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le Maire de Commune de KOUSSERI Autorité Contractante lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement WANDA

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont contenues dans le Dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public du MINEDUB (BIP-MINEDUB). Exercice 2020.

> Montant : **Cinq millions (5 000 000) Francs CFA**

> imputation budgétaire ;

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public du MINEDUB (BIP-MINEDUB). Exercice 2020.

> Montant : **Cinq millions (5 000 000) Francs CFA**

> imputation budgétaire ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de KOUSSERI (Service technique) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de KOUSSERI, d'une somme non remboursable de **vingt mille (10 000) francs CFA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de KOUSSERI (Service technique) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de KOUSSERI, d'une somme non remboursable de **vingt mille (10 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels seront déposées sous pli fermé à la Commune de KOUSSERI (Service Technique) au plus tard le **21/02/2020 à 13 heure** locale et devront porter la mention .

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 005/DC/C-KOUSSERI/CIPM/2020 DU 05/ 02/2020
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS POUR L'EDUCATION INCLUSIVE DANS 68 ECOLES
PILOTES (MATERIEL POUR LOCOMOTION, MATERIEL DES JEUX) EP WANDANNA
DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI
*A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de soixante (60) jours. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **cent mille (100 000) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **cent mille (100 000) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation d'Offres sera déclaré irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **21/ 02/2020 à 14 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de KOUSSERI siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la Mairie de KOUSSERI

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires ;

Offre Administrative

- 1) Pièce falsifiée ;
- 2) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

Offre financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DDC ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

N/B :Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de KOUSSERI (Service Technique)

KOUSSERI le 5 Février 2020

Le MAIRE

ISSEINI DARKADRE

COMMUNE DE KOUSSERI

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C-KOUSSERI/CIPM/2020 DU 05/02/2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES CMPJ DEPARTEMENTAL DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARIFINANCEMENT: BIP -MINJEC EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le Maire de la Commune de KOUSSERI Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à l'équipement du Centre de

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont contenues dans le Dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public du MINJEC (BIP-MINJEC), Exercice 2020.

> Montant ; **Dix millions (10 000 000) Francs CFA**

> Imputation budgétaire :

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation, seront financées par le budget d'investissement public du MINJEC (BIP-MINJEC), Exercice 2020.

> Montant ; **Dix millions (10 000 000) Francs CFA**

> Imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de KOUSSERI (Service technique) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de KOUSSERI, d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de KOUSSERI (Service technique) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement, à la Recette Municipale de KOUSSERI, d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé à la Commune de KOUSSERI (Service Technique) au plus tard le **21/02/2020 à 13 heures**, heure locale et devront porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION
N° 006/DC/C-KOUSSERI/CIPM/2020 DU 05 / 02 /2020
POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES
CMPJDEPARTEMENTAL DANS LA COMMUNE DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU
LOGONE ET CHARI**

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum des prestations est de **soixante (60) jours**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2/o du montant prévisionnel, soit **deux cent mille (200 000) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2/o du montant prévisionnel, soit **deux cent mille (200 000) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **21/02/2020 à 14 heures**, heure locale, par la Commission interne de PassaBon des Marchés de KOUSSERI siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant un

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires ;

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années.

b. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DDC ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ;

N/B ; Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs Offres pendant soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de KOUSSERI (SERVICE TECHNIQUE)

KOUSSERI le 5 Février 2020

Le MAIRE

ISSEINI DARKADRE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO SAVA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001_/ASMI/ PR/ MINMAP/SG/DREN /DDMS/2020 DU 03/02/2020 POUR LE : « CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DU MAYO-SAVA À MORA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Contrôle Technique et la Surveillance des travaux de construction de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Sava à Mora

2. Objet

Dans le cadre du suivi rapproché et quotidien du projet de construction de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Sava à Mora, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Sava lance le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt ouvert à tout Bureau d'Etudes Techniques ayant les compétences dans le domaine du Génie Civil et à l'effet d'une pré-qualification.

3. Consistance des prestations

La mission du Bureau d'Etudes qui sera retenu consistera notamment :

- Au suivi administratif et financier du contrat ;
- Au contrôle technique des travaux (contrôle de la mise en œuvre, prise en attachement des quantités des travaux exécutés) ;
- Au respect des clauses contractuelles

4. Participation et origine

La participation au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tout Bureau d'Etudes ayant les compétences dans le domaine du Génie Civil (suivi des projets).

5. Financement

N/D

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies conformes aux prescriptions du présent avis devront être déposés au secrétariat du Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Sava sous pli fermé contre décharge les jours ouvrables, au plus tard le 18 février 2020 à 10 heures, heure locale et portera la mention suivante :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N° 001/ASMI/ PR/ MINMAP/SG /DREN /DDMS/2020

DU 03/02/2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES CHARGES DU SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DU MAYO-SAVA A MORA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7. Composition du dossier

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Sava, invite les Bureaux d'Etudes Techniques (BET) intéressés et ayant une réputation établie, à manifester leur intérêt en déposant dans ses services, un dossier sous pli anonyme fermé contenant :

v La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « **pièces administratives** » et contiendra les documents ci-après :

- a) La déclaration de faire acte de candidature (intention de soumissionner) ;
- b) La carte de contribuable (copie certifiée conforme dans les services compétents) ;
- c) L'attestation de non redevance fiscale ;
- d) L'attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
- e) L'attestation de domiciliation bancaire ;
- f) L'attestation de localisation ;
- g) Le plan de localisation ;
- h) L'accord de groupement le cas échéant.

NB₁ : les pièces doivent être présentées en version originale ou copies certifiées conformes par les autorités qui ont délivré les originaux.

v La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** » et contiendra les documents ci-après :

- a) Une lettre de motivation signée du candidat ;
- b) Les références du BET (au moins trois contrats en copie) ;
- c) Le personnel du BET (01 Chef de Mission : Ingénieur de Génie Civil inscrit à l'ONIGC, 01 Ingénieur de suivi : Technicien Supérieur ou Technicien de Génie Civil/Génie Rural/Urbanisme et le personnel d'appui : Secrétaire, Chauffeur, etc.). Joindre le diplôme et CV de chaque personnel présenté ;
- d) Le matériel du BET ;
- e) La méthodologie de l'organisation et planning de la mission : quatre (04) mois.

8. Critères d'évaluation

Les dossiers de candidature seront examinés au regard des critères suivants :

Critères d'Evaluation	Notation (points)		Observations
Présentation du dossier	05	05	Couverture en couleur, sommaire, intercalaire et reliure

Référence du BET		21	21	Au moins trois contrats + PV réception /recette technique ou OS de démarrage (dans le domaine des BTP)
Personnel	Chef de Mission	15	39	Inscription à l'ordre + diplôme Ingénieur des Travaux GC/GR/U+CV
	Ingénieur de Suivi	10		Diplôme TSGC/GR/U ou TGC/GR/U+CV
	Personnel d'appui	14		Diplôme/Permis+CV
Matériaux, Fournitures, équipements et services autorisés	Matériel informatique	05	20	Ordinateur, Photocopieur, Imprimante
	Matériel de contrôle	15		Appareil topographique, géotechnique, Cône d'Abrams, véhicule de liaison
Méthodologie d'organisation et planning		15	15	Descriptif de la méthodologie et le plan de travail proposés pour accomplir la mission (10 points) + planning (respect de délai = 5 points)

9. Renseignements Complémentaires

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements peut se rapprocher de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Sava à Mora.

10. Evaluation et publication des résultats

Les BET ou groupe de Consultants retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres Restreint qui leur seront adressé conformément au décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Les BET non retenus pourront retirer leur dossier dans les 30 jours après publication des résultats du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Sava à Mora.

Tous les dossiers comportant des fausses déclarations seront purement et simplement rejetés.

MORA le 3 Février 2020

Le MAITRE D'OUVRAGE

NADIA TITUS

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/HGOPY/CIPM/2020DU 07/02/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS CHARGES DE L'ELABORATION D'UN BILAN D'OUVERTURE ET DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE COMPTABILITE PUBLIQUE GENERALE ET ANALYTIQUE ARRIME AUX NOUVELLES DISPOSITIONS DU DECRET N° 2019/3199/PM DU 11 SEPTEMBRE 2019 FIXANT LE CADRE GENERAL DE PRESENTATION DU PLAN COMPTABLE DE L'ETAT A L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une part, de la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics Administratifs (EPA) qui dispose que ceux-ci doivent tenir trois (03) types de comptabilités à savoir une comptabilité budgétaire, une comptabilité générale et une comptabilité analytique. Et d'autre part, des décrets n° 2019/3199/PM du 11 septembre 2019 et n° 2019/3187/PM du 9 septembre 2019 fixant le cadre général de présentation du plan comptable de l'Etat et la nomenclature budgétaire de l'Etat, le Directeur Général lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dans le but de consulter une liste restreinte de cabinets d'expertise comptable devant participer à l'Appel d'Offre National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation.

L'HGOPY dispose déjà d'un système comptable informatisé comportant les applications de la gestion budgétaire, la gestion du personnel et de la paie, la gestion du stock, la gestion de la facturation médicale et de la morgue et enfin la gestion de l'activité hospitalière (circuit du malade et pharmacie).

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet la présélection des cabinets d'expertise comptable en vue de l'élaboration d'un bilan d'ouverture et de la mise en place d'un système de comptabilité publique générale et analytique arrimé aux lois et décrets sus-indiqués à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY).

3. Consistance des prestations

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a pour objet la présélection des cabinets d'expertise comptable en vue de participer à l'Appel d'Offre National Restreint portant sur :

- L'élaboration d'un Bilan d'ouverture
- L'organisation et la mise sur pied du système de comptabilité générale et analytique (Elaboration du plan comptable et du manuel de procédure)
- Lancement de la comptabilité générale et analytique dans le système comptable informatisé existant, et suivi assistance de garantie sur la période de deux mois.

4. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) s'adresse aux cabinets d'expertise comptable installés au Cameroun disposant des ressources nécessaires et justifiant d'une expertise avérée dans la réalisation des prestations similaires.

De manière spécifique, les qualifications ci-après sont requises :

- Etre un cabinet d'expertise comptable installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point 5.a ci-dessous ;
 - Disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
 - Justifier d'une bonne expérience dans la réalisation des projets similaires.

5. Remises des offres

Chaque dossier rédigé en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telle, conforme aux prescriptions du point 5. Ci-dessus, devra parvenir au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'HGOPY, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngouso, Yaoundé 5^{ème} , B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: [hgopy@hotmail.com/](mailto:hgopy@hotmail.com)

hgopy@hgopy.cm, dès publication du présent avis au plus tard **le 28/02/2020 à 14 (quatorze) heures** et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°001/AMI/HGOPY/CIPM/2020DU 07/02/2020**

POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS CHARGES DE L'ELABORATION D'UN BILAN D'OUVERTURE ET DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE COMPTABILITE PUBLIQUE GENERALE ET ANALYTIQUE ARRIME AUX NOUVELLES DISPOSITIONS DU DECRET N° 2019/3199/PM DU 11 SEPTEMBRE 2019 FIXANT LE CADRE GENERAL DE PRESENTATION DU PLAN COMPTABLE DE L' ETAT L'HÔPITAL GYNECO OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY) »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres aura lieu **le 28/02/2020 à 15 (quinze) Heures** par une Commission Spéciale instituée à cet effet par Décision du Directeur Général de HGOPY.

6. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) parties, rédigées en français ou en anglais, produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contenues dans une enveloppe fermée et scellée, ne comportant ni cachet, ni indication sur l'identité du soumissionnaire.

La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « **Pièces administratives** » et contiendra les documents ci-après :

1. La lettre de motivation timbrée, cachetée, datée et signée;
2. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
3. Une attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
4. Une photocopie de la carte de contribuable en cours de validité ;
5. Une Attestation de non redevance signée du Directeur Général des Impôts en cours de validité ;
6. Une photocopie du registre de commerce.
7. Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois ;
8. Une photocopie de l'attestation et d'un plan de localisation ;

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **Offre technique** ». Elle contiendra les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N°	Documents	Opérations à réaliser	Authentification
B1	Références de l'entreprise.	Une brève description du cabinet et un aperçu de son expérience dans le cadre de missions similaires.	Liste de prestations similaires déjà exécutées au cours des cinq (05) dernières années avec copies des marchés / lettres commandes (première et dernière page) ou bons de commandes et des PV de réception.
B2	Proposition technique, organigramme et planning d'exécution	-Un descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission ; -Un calendrier, le planning et le délai d'exécution des prestations.	- Document paraphé, daté, signé et cacheté à la dernière page - Attestation de bonne connaissance du système comptable informatique existant signé sur l'honneur.
B3	Personnel clé	Le cabinet devra fournir la liste du personnel clé compétent et jugé nécessaire à mobiliser pour la réalisation de cette prestation et définir les affectations proposées.	-CV avec photo datant de moins de 03 mois et signé -Copie certifiée conforme du diplôme, -attestation de présentation de l'original du diplôme -la définition des tâches
B4	Présentation	Le document doit être bien présenté et les différentes parties séparées par une feuille de couleur différente	

7. Critères d'évaluation

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

1. Critères éliminatoires :

- Absence, fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative;
- Non inscription du Cabinet ou de l'Associé Directeur chargé du

contrôle qualité et signature à l'ONECCA;

- note technique inférieure à 80 points sur 100 ;

2. Critères essentiels de notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

N°	Documents	Opérations à réaliser	Points	
B1	Références de l'entreprise.	Expérience générale dans d'assistance comptable, fiscale et d'élaboration des état financiers et d'audit comptable dans un EPA : 01 point / contrat	5	Sur 8
		Expérience spécifique par rapport à la mission dans un EPA (Avoir élaboré au moins un système comptable arrimé au système comptable OHADA) : 02 points / contrat et 03 points ? 2 contrats	3	
B2	Proposition technique, organigramme et planning d'exécution	Un descriptif de la méthodologie	25	Sur 40
		Un plan de travail proposé pour accomplir la mission assorti du calendrier, du planning et du délai d'exécution des prestations	10	
		Attestation de bonne connaissance du système comptable informatique existant signé sur l'honneur	05	
B3	Personnel clé	Expert n° 1, Directeur Associé chargé du contrôle qualité et signature : Expert-comptable diplômé agréé à l'ONECCA BAC+5 plus 15 ans d'expérience	10	Sur 50
		Un expert Chef de Mission: Expert-comptable diplômé agréé à l'ONECCA BAC+5 plus 15 ans d'expérience ;	10	
		Un Expert chef d'équipe : BAC+5 en Organisation et gestion, finance et comptabilité des EPA plus 20 ans d'expérience ;	5	
		Un Expert fiscaliste : Conseil Fiscal agréé à l'ONCFC. BAC+5 plus 20 ans d'expérience	5	
		Deux auditeurs juniors : BAC+2 (BTS) ou BAC+3 (Licence) en Comptabilité finances et Gestion des entreprises) plus 5 ans d'expérience en comptabilité et gestion (2,5pts/Expert)	5	
		Photocopie certifiée conforme du diplôme pour chaque personnel clé mobilisé	5	
		La définition des tâches	10	
B4	Présentation	Sommaire général	0,50	Sur 2
		Pièce classée dans l'ordre du sommaire	0,50	
		Lisibilité	0,50	
		Intercalaire de couleur	0,25	
		Reliure	0,25	

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco- Obstétrique et Pédiatrique Yaoundé, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngouso, Yaoundé 5^{ème}, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: hgopy@

9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les trois premiers candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100) seront retenus et admis à concourir à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

- La non production de l'une de ces informations entraînera la note zéro (0) pour la rubrique concernée
- Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du consultant.

YAOUNDE le 7 Février 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 004 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA TRADUCTION DES DOCUMENTS DU PNDP EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Conçu en trois phases de quatre ans chacune, le PNDP est un Programme mis en place par le Gouvernement, avec l'appui des partenaires au développement. Il est un important outil de mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi du Cameroun (DSCE).

Les deux premières phases du Programme ont été mises en œuvre grâce aux financements d'origine interne (PPTÉ, BIP) et ceux de la Banque Mondiale, de l'AFD dans le cadre de la remise de la dette bilatérale avec la France et d'un don de la KfW. À ces financements, s'ajoutent ceux du Fonds pour l'Environnement Mondial et de la Coopération nipponne pour la phase 1 uniquement. Le Programme a couvert six Régions (Adamaoua, Centre, Nord, Ouest, Sud et Extrême – Nord) pendant la 1^{ère} phase et s'est étendu à l'ensemble des 10 Régions dès la 2^{ème} phase.

Ces deux premières phases se sont déroulées à la satisfaction des populations bénéficiaires, des bailleurs de fonds et du gouvernement. Les résultats obtenus par le Programme à ce jour se présentent comme suit : (i) plus de 3 800 microprojets réalisés sur le plan socio-économique, ce qui a permis d'améliorer les conditions de vie de près de 2 000 000 de bénéficiaires directs, (ii) 328 Plans Communaux de Développement (PCD) élaborés et approuvés au niveau local par l'Autorité de tutelle. Le PCD est un outil de planification locale, d'aide aux transferts des compétences aux Communes, reconnu et utilisé depuis 2012 pour la préparation du Budget d'Investissement Public au niveau national, (iii) plus de 600 cadres recrutés par les communes, à raison de deux par commune, dont l'un chargé des aspects techniques et l'autre des finances. Ce recrutement a induit une augmentation du niveau de recouvrement des recettes propres de la commune.

Avec la clôture du prêt sur Fonds IDA de la Banque mondiale, de nouvelles négociations ont été engagées pour un processus qui a abouti à la signature de l'Accord de crédit du PNDP III en date du 03 février 2016. L'objectif de cette 3^{ème} phase est de renforcer la gestion des finances publiques et des processus participatifs en vue de garantir la fourniture des infrastructures durables et de qualité. Elle se décline en trois composantes dont la 1^{ère} porte sur l'appui au développement local, la 2^{ème} sur l'appui institutionnel et le renforcement des capacités, et la 3^{ème} sur la coordination, la gestion, le suivi-évaluation et la communication.

Outre ses fonds propres et ceux de la Banque mondiale, la République du Cameroun, à travers le PNDP, a également bénéficié des financements de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne, pour le financement des projets spécifiques.

Étant un Programme du Gouvernement, le PNDP en plus des procédures des Bailleurs de fonds internationaux, respecte et applique la réglementation nationale dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités. Se référant à la loi n°2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun, le PNDP compte recruter un consultant individuel, qui se chargera de traduire en Anglais et en Français, les documents tant internes qu'externes.

2. Objet

L'objectif principal de la consultation est d'avoir les documents du PNDP en Anglais et en Français. De manière spécifique, il s'agira pour le consultant de traduire les documents selon le cas, en Français ou en Anglais. Sans être exhaustif, il va s'agir :

- Des Manuels ;
- Des Guides ;
- Des appels à manifestation d'intérêt ;
- Des appels à candidature ;
- Des communiqués ;
- Des contrats de services ;
- Des correspondances ;
- Des termes de référence ;
- Des rapports d'activités ;
- De tout autre document du PNDP qui nécessitera d'être traduit.

3. Consistance des prestations

Il est attendu que le consultant traduise les documents selon le cas, en Français ou en Anglais. Le consultant devra à chaque fois, produire les versions hard et soft du document traduit. Il devra par ailleurs produire à la fin de chaque trimestre, un rapport d'activités regroupant toutes les traductions faites.

4. Participation et origine

La prestation sera réalisée par un Consultant Individuel ayant au moins un Diplôme de niveau BAC + 4 en traduction. Il devra :

- Justifier d'au moins de 8 (huit) années d'expérience générale ;
- Justifier d'au moins 05 références en matière de traduction des documents ;
- Justifier d'au moins 05 références pertinentes en matière de traduction des documents dans les administrations reconnues ;
- Justifier d'au moins 02 références pertinentes en matière de traduction du Français vers l'Anglais et de l'Anglais vers le Français ;
- Disposer d'une bonne connaissance des TIC.

L'expérience en traduction dans les Programmes/Projets financés par les Bailleurs de fonds internationaux serait un atout.

5. Financement

Outre ses fonds propres et ceux de la Banque mondiale, la République du Cameroun, à travers le PNDP, a également bénéficié des financements de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union Européenne, pour le financement des projets spécifiques.

6. Remises des offres

Les Manifestions d'Intérêt écrites (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **16 mars 2020 à 17 Heures** (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°004 relatif au recrutement d'un consultant individuel pour la traduction des documents du PNDP en Anglais et en Français ».

7. Composition du dossier

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif invite les consultants individuels nationaux admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (évaluation concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisé avec succès les prestations semblables, (prestations terminées dans de bonnes conditions).

8. Critères d'évaluation

Les documents suivants devront être transmis afin que le dossier de candidature soit considéré comme complet aux fins d'ouverture et d'analyse :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé, daté et signé et faisant ressortir les qualifications et l'expérience sollicitées ;
- Une copie certifiée du diplôme exigé ou attestation du diplôme ;
- Des justificatifs probants des références dans les missions similaires (PV de réception, contrats (1^{ère} page et page de signature), attestations de bonne fin, etc.). Seuls les justificatifs produits en original ou copies certifiées conformes seront pris en compte ;
- Présentation du dossier en cinq (05) exemplaires, dont 01 original et 04 copies.
- Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Présentation du dossier : 5 pts
- Qualifications principales : 20 points ;
- Expériences professionnelles : 65 points et
- Qualifications complémentaires : 10 points.

9. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à l'adresse ci-après :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD.

BP: 660 Yaoundé – Cameroun

Tél: +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp_cameroun@yahoo.fr

10. Evaluation et publication des resultats

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultant individuel telle que décrite dans les Directives Sélection et Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre de Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'IDA, janvier 2011, version révisée juillet 2014 (« Directives de Consultants »).

YAOUNDE le 7 Février 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N° 008 /C/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°019/AAONO/P-AKGA/CDPM –NM/2019 DU 31 DECEMBRE 2019, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMNT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**) communique, conformément aux dispositions du Dossier **D'APPEL D'OFFRES N°019/AAONO/P-AKGA/CDPM –NM/2019 DU 31 DECEMBRE 2019, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMNT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE).**

Vu la lettre de proposition d'attribution N°01/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 04 février 2020, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	ETS DJAM BP : 1019 YAOUNDE Tél : 694 85 23 39/ 666 54 92 88	55 293 963 FCFA	55 293 963 FCFA	Délai de réalisation: quatre (04) mois . Lieu d'exécution : axe Akolo-Ekoko Obs. :1^{er} rang et Offre évaluée la moins disante

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription du Marché correspondant, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

AKONOLINGA le 6 Février 2020

Le PRÉFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-42/CR/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 04 FÉVRIER 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, communique :

Les Soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 001/D13-05/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 du 03 Janvier 2020, relatif à la fourniture de l'unité d'hémodialyse de l'Hôpital Laquintinie de Douala, dont l'ouverture des offres initialement prévue le mardi 04 Février 2020, est reportée au **jeudi 13 Février 2020** aux mêmes heures et lieux.

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 4 Février 2020

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

COMMUNIQUE N°001/C/BUNEC/DG/ DAF/SDRFM/CSMA DU05 FEVRIER 2020 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/20/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 20 DECEMBRE 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL, (EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/20/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 20 DECEMBRE 2019, relatif à la fourniture des services de sécurité et de gardiennage au Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), en procédure d'urgence, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

N° du lot	ENTREPRISES	Montants TTC lus et Corrigés	délai d'exécution	Observations
Lot 1 : (Direction Générale, Agences Régionales Centre, Sud et Est), Résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint.	Sté DAK GARDIENNAGE SARL	22 129 220	11 mois	Offre jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du DAO
Lot 2 Agences Régionales (Littoral, Ouest, Sud-ouest et Nord-ouest) et Résidence du Président du Conseil d'Administration	ESSOKA SECURITY	20 069 775	11 mois	Offre jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du DAO
Lot 3 Agences Régionales (Adamaoua, Extreme-nord et Nord)	ESSOKA SECURITY	13 707 525	11 mois	Offre jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du DAO

Les attributaires des Lettres-Commandes (DAK GARDIENNAGE et ESSOKA SECURITY), sont invités à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour établissement des Lettres-Commandes correspondantes.

Le soumissionnaire non retenu est prié de passer retirer ses offres dans un délai maximum de quinze (15) jours, faute de quoi, lesdites offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission./-

YAOUNDE le 5 Février 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE D'AYOS

ADDITIF N° 001/ C/CA/SG/SDE DU 06 FEVRIER 2019 PORTANT RECTIFICATIF DES DAO N°001,002 ET 003/AONO/CIPM-CA/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR ; - LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER COMMUNAL METO-EFANDI (9 KM) DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. -LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE RÉHABILITATION DU TRONÇON ROUTIER COMMUNAL MBANG-NGUINDA MINFOLO-ABOE (7 KM) DANS LA COMMUNE D'AYOS DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. -LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE BIZIGA-EMINI DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE D'AYOS, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos Maître d'ouvrage, Autorité Contractante porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné pour les appels d'offres suscités que les DAO y relatifs sont modifiés ainsi qu'il suit :

Informations modifiées	Au lieu de	Lire
La mention des références réglementaires caduques à la suite du premier critère éliminatoire.	dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;	dossier administratif incomplet ou pièces non conforme.

2- Date de remise et d'Ouverture des offres

Informations modifiées	Au lieu de	Lire
Dépôt des offres	Mercredi 1 ^{er} février 2019 à 13 heures	Mercredi 12 février 2020 à 11 heures
Ouverture des offres DAO n°03	Mercredi 12 Février 2020 à 14 heures	Mercredi 12 Février 2020 à 12 heures
Date de remise des offres DAO n° 001 et 003 et dans le RPAO	néant	Mercredi 12 Février 2020 à 11 heures

3- critères d'Evaluation des offres

Informations modifiées, Ajoutées ou omises	Au lieu de	Lire
Critère d'évaluation des offres	Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai un ou plusieurs marchés dans les trois dernières années	néant
Critère éliminatoire	néant	Absence de la caution de soumission
	<p>i.dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;</p> <p>ii.fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CDPM-NM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;</p> <p>iii.non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;</p> <p>iv.omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;</p> <p>v.offre financière incomplète ;</p> <p>vi.absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle.</p> <p>vii.Entreprise ayant abandonnée ou exécuté hors délai un ou plusieurs marchés dans les trois (03) dernières années.</p>	<p>Lire dans AAO et dans RPAO</p> <p>I-dossier administratif incomplet ou non conforme.</p> <p>II-fausse déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM-CA et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;</p> <p>III-non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;</p> <p>IV-omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;</p> <p>V-offre financière incomplète ;</p> <p>VI-absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle.</p> <p>VII-Absence de la caution de soumission.</p>

CCAP

Informations modifiées, Ajoutées ou omises	Au lieu de	Lire
Article 26.1	<p>26.1. Le Chef de service ou l'Ingénieur dispose d'un déla de trois (03) jours pour établir le décompte général et définitif au prestataire.</p> <p>Le Chef de service dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par le Prestataire et l'Autorité Contractante. Ce décompte comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le décompte final; - L'acompte pour solde; - La récapitulation des acomptes mensuels. <p>La signature du décompte général et définitif sans réserve par le prestataire, lie définitivement les parties et met fin au marché, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires</p>	<p>26.1. Le Chef de service ou l'Ingénieur dispose d'un déla de trois (03) jours pour établir le décompte général et définitif au prestataire.</p> <p>Le Chef de service dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par le Prestataire, l'Autorité Contractante et le MINMAP. Ce décompte comprend:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le décompte final; - L'acompte pour solde; - La récapitulation des acomptes mensuels. <p>La signature du décompte général et définitif sans réserve par le prestataire, lie définitivement les parties et met fin au marché, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires</p>
Texte généraux	la circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics.	néant
	Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics.	Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Informations modifiées	Au lieu de	Lire
Montant d'acquisition du DAO n°3	Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, au Service des Affaires Economiques et Développement ; tél. 656 37 90 22; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) et 100.000 FCFA, payable à la Recette municipale d'Ayos, représentant les frais d'acquisition du Dossier	Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, au Service des Affaires Economiques et Développement ; tél. 656 37 90 22; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille(25 000) FCFA, payable à la Recette municipale d'Ayos, représentant les frais d'acquisition du Dossier
Montant de la caution de soumission DAO n°003	Montant d'acquisition du DAO 240.000 et 3.680.000 (FCFA)	Montant d'acquisition du DAO 240.000 FCFA

<p>Nombre et dénomination des critères éliminatoires dans les deux versions de l'AAO n°003</p>	<p>i. dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;</p> <p>ii. fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM-CA et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;</p> <p>iii. non satisfaction d'au moins 75 % des critères essentiels ;</p> <p>iv. offre financière incomplète ;</p> <p>v. Entreprise ayant abandonnée ou exécuté hors délai un ou plusieurs marchés dans les trois (03) dernières années.</p>	<p>I-dossier administratif incomplet ou pièces non conformes fausses déclarations,</p> <p>II-pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIPM-CA et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;</p> <p>III-non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;</p> <p>IV-offre financière incomplète ;</p> <p>V-Absence de la caution de soumission.</p> <p>VI-Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle.</p>
<p>Incohérence entre AAO et RPAO du DAO n°003</p>	<p>Non-respect de 75% des critères dans l'AAO en français, 90% anglais et 80% dans le RPAO</p>	<p>Non-respect de 80% des critères.</p>
<p>Incohérence entre cout prévisionnel et montant de la caution de soumission AAO n°001 et 002 en anglais</p>		<p>Le montant de la caution de soumission est de 1.000.000 FCFA</p>
<p>Délais de validité de la caution de soumission</p>		<p>Délais de validité de la caution de soumission est de 30 jours dès ouverture des plis</p>

AYOS le 5 Février 2020

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°213/AONO/CUY/CIPM/19 DU 02/10/2019 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres suscité ont été attribués aux entreprises suivantes par lot:

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS FRANC CFA TTC	DELAIS
1	HORTILANDS	49 965 082	24 mois
2	BEFELY	39 664 458	24 mois
3	BITA	35 624 745	24 mois
4	BEFELY	40 964 760	24 mois
5	FLORE SERVICE	25 261 271	24 mois
6	HORTILANDS	31 635 976	24 mois
7	MOSER CAMEROUN	19 998 941	24 mois
8	NICAM	51 043 770	24 mois
9	MOSER CAMEROUN	13 999 044	24 mois
10	TRACAM	25 993 113	24 mois

11	LIENS DU SOUVENIR	18 006 311	24 mois
12	NICAM	16 696 908	24 mois
13	ANNULE	/	/
14	FLORE SERVICES	25 967 642	24 mois
15	LIENS DU SOUVENIR	32 605 335	24 mois
16	YVY ET FILS	27 999 995	24 mois
17	FABULOSITY DECOR	37 778 400	24 mois
18	ENICAM	23 932 416	24 mois

Lesdites entreprises sont priées de prendre l'attache de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Communauté Urbaine de Yaoundé pour la mise au point de leurs contrats respectifs.

Le **DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT**

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

TSIMI EVOUNA Gilbert

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°0002

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Objet : Invitation à soumissionner

Faisant suite à l'Avis d'Appel Public à Candidature n° 0001 du 1 décembre 2019 pour la pré-qualification des compagnies d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance « groupe maladie » au titre de l'exercice budgétaire 2020,

Monsieur le Directeur Général de HYDRO-MEKIN DEVELOPMENT CORPORATION a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés qu'au terme de l'Avis d'Appel Public à Candidatures n° 0001 du 1 décembre 2019 pour la pré-qualification des compagnies d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance « groupe maladie » au titre de l'exercice budgétaire 2020, les compagnies d'assurance ci-après désignées ont été retenues pour soumissionner à l'Appel d'Offre Restreint y relatif :

- AXA Cameroun
- NSIA Assurances
- ACTIVA Assurances agence PREVENTIS
- AREA Assurances
- BENEFICIAL General Insurance
- CHANAS Assurances

Les dossiers dudit Appel d'Offres sont à retirer auprès du secrétariat de la CIPM/HYDRO-MEKIN, téléphone : 697844001, moyennant présentation de la quittance de versement de la somme de FCFA 200 000 (deux cents mille francs) dans le compte dédié de l'ARMP à partir du 12 février 2020.

La date limite de dépôt des offres auprès du même secrétariat de la CIPM/HYDRO-MEKIN est fixée au 26 février 2020 à 13h00, l'ouverture des plis étant prévue le même jour à 14h00 précise.

YAOUNDE le 7 Février 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BIYA MOTTO Frederic

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

COMMUNIQUE N° 0008 C/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 06 FEVRIER 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP/2019 DU 30 DÉCEMBRE 2019, RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS CHARGÉS DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR LA CONSTRUCTION DES CENTRES D'ACCUEIL ET DE TRANSIT À MAGA (DÉPARTEMENT DU MAYO DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD), NKONGSAMBA (DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL), ET BANGANTÉ (DÉPARTEMENT DU NDÉ, RÉGION DE L'OUEST).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Affaires Sociales, Maître d'Ouvrage, communique:

Les consultants ci-après ont été retenus suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt annoncé ci-dessus. Il s'agit de:

N°	Consultants	Adresse et Siège social
01	BUSINESS & CONSULTING	BP: 8 777 Douala, Tél. 699 258 555
02	MULTIPOLAIRE	BP: 11 955 Yaoundé, Tél. 699 00 03 28
03	IFCA	BP: 14 172 Yaoundé, Tél. 679 11 55 95

Les trois (03) consultants retenus seront invités à soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé ultérieurement.

YAOUNDE le 6 Février 2020

Le **MINISTRE**

NGUENE NÉE KENDECK Pauline Irène

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

**DECISION N° 002/2020/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 07 FÉVRIER 2020
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°
008/2019/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 29 NOVEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE
DE MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU PCP-ACEFA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;
Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;
Vu la Proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PCP-ACEFA du 15 janvier 2020 ;
Vu l'Avis de Non Objection de l'Agence Française de Développement du 04 février 2020.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la prestation dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après :

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
INTEK SARL B.P. 12841 Yaoundé	200 270 000	238 821 975	Trente (30) jours

ARTICLE 2 : Les soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont priés de passer au Secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA dans les 15 jours suivant la publication du présent communiqué pour le retrait de leurs offres. Passé ce délai, elles seront détruites.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 7 Février 2020

Le COORDONNATEUR NATIONAL

KINGNI

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

DECISION PREFECTORALE N°011 /DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu la circulaire N°0008349/C/MINFI du 30 décembre 2018, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Considérant L'AVIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°019/AAONO/P-AKGA/CDPM –NM/2019 DU 31 DECEMBRE 2019, POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE (PROCEDURE D'URGENCE).

Vu la lettre de proposition d'attribution N°01/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 04 février 2020, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'EXTENSION D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE AKOLO-EKOKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE est attribuée à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1	N° 019/AAONO/P-AKGA/CDPM –NM/2019 DU 31 DECEMBRE 2019	ETS DJAM BP : 1019 YAOUNDE Tél : 694 85 23 39/ 666 54 92 88	55 293 963 FCFA	RETENUE

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

DECISION N°001/D/BUNEC/DG/ DAF/ /SDRFM/CSMA DU 05/02/2020 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ N°001/20/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 20 DECEMBRE 2019 RELATIF A LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu la Loi n° 2017/010 du 12 Juillet 2017 Portant Statut Général des Etablissements Publics ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres Entités publiques ;
- Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics (ARMP), modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013;
- Vu le Décret N°2005/031 du 02 février 2005 portant application de la loi N° 97/021 du 10 septembre 1997 relative aux activités privées de gardiennage ;
- Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2013/031 du 13 février 2013 portant organisation et fonctionnement du Bureau National de l'Etat Civil ;
- Vu le Décret N° 2015/431 du 28 septembre 2015 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint du Bureau National de l'Etat Civil;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu la Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB DU 22 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités publiques pour l'Exercice 2020;
- Vu les offres des soumissionnaires ;
- Vu la lettre N°001/BUNEC/CIPM portant attribution de la Commission de Passation des Marchés placée auprès du BUNEC ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : les entreprises dont les noms suivent sont retenues attributaires du marché relatif à la fourniture des services de sécurité et gardiennage au Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC).

Il s'agit de :

N° Lot	Maître d'Ouvrage	lieu d'exécution	adjudicataire	Montant TTC (en francs CFA)	Délai d'exécution
1	BUNEC	Direction Générale, agences régionales (Centre, Est et Sud) et résidences du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint	Dak Gardiennage SARL	22 129 220	(onze) 11 mois
2	BUNEC	agences régionales (Littoral, Ouest, Sud-ouest et Nord-ouest) et Résidence du Président du Conseil d'Administration	ESSOKA SECURITY	20 069 775	(onze) 11 mois
3	BUNEC	Agences Régionales (Adamaoua, Extreme-nord et Nord)	ESSOKA SECURITY	13 707 525	(onze) 11 mois

YAOUNDE le 5 Février 2020
 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YOMO ALEXANDRE MARIE

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE KOUOPTAMO

ADDITIF N° 01/A/CK/SIGM/2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Deévis estimatif et quantitatif
	Lire plutot voir nouveau devis en pièce jointe

KOUOPTAMO le 30 Janvier 2020

Le MAIRE

OUSMANOU

COMMUNE DE BATIE

COMMUNIQUE N° 004/C/C-BATIE/SG/ST/20PORTANT ADDITIF AU DAO N°004/AONO/C-BATIÉ/ CIPM-TBEC /2020 DU 23/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN INCNERATEUR AU CSI DE BATIE-COL ET D'UN BLOC DE DEUX(02)SALLES DECLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLE DE BATIE,COMMUNE DE BATIE,DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :</p> <p>1. Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">• Absence de la caution de soumission ;• Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;• Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;• Absence d'un prix unitaire quantifié et son sous détail.• Absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'évaluation sera faite selon les critères ci-après définis :</p> <p>1. Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">• Absence de la caution de soumission ;• Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;• Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;• Absence d'un prix unitaire quantifié et son sous détail.• Absence d'une pièce administrative au bout de 48 h

BATIE le 29 Janvier 2020

Le MAIRE

YOUDOM Gustave

COMMUNE DE BASSAMBA

ADDITIF N° 001

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25 Février 2020 à 11heures par la Commission interne de Passation des Marchés de BASSAMBA</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25 Février 2020 à 12heures par la Commission interne de Passation des Marchés de BASSAMBA</p>

BASSAMBA le 4 Février 2020

Le MAIRE

FAYA Rigobert

COMMUNE DE DIBANG

ADDITIF N°001/A/2020 DU 06 FÉVRIER 2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 17 JANVIER 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>1- Principaux critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">- Spécifications techniques non conformes au CCTP ;- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;- l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 70% soit moins de 23 éléments positifs (oui) ;- L'absence d'une pièce dans l'offre administrative 48 heures après l'ouverture des plis.
	<p>Lire plutot</p> <p>12- <u>Critère d'évaluation</u></p> <p>1- <u>Principaux critères éliminatoires</u></p> <ul style="list-style-type: none">● Spécifications techniques non conformes au CCTP ;● Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;● Modification des quantités dans le cadre du devis quantitatif et estimatif ;● fausse déclaration ou pièces falsifiées ;● Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 70% soit moins de 22 éléments positifs (oui) ; <p>L'absence ou la non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 heures après l'ouverture des plis</p>

2 Autres

Au lieu de ...

Pièce n°1 : Le Règlement General de l'Appel d'Offres (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de bâtiments et Travaux publics. La consultation s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
2. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

(i) Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

(ii) Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

1. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
2. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Le soumissionnaire ne doit pas avoir abandonné un chantier ou l'avoir exécuté avec retard au cours des trois derniers exercices.

2 Autres

Lire plutot

Pièce n°1 : Le Règlement General de l'Appel d'Offres (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de bâtiments et Travaux publics. La consultation s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
2. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

(i) Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

(ii) Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

(iii) Le maître d'Ouvrage possède les intérêts dans sa géographie de capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

1. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE

DIBANG le 6 Février 2020

Le MAIRE

NYEMECK MARC

COMMUNE DE DIBANG

ADDITIF N°002/A/2020 DU 06 FÉVRIER 2020 RELATIF À L'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 20 JANVIER 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ROUTES RURALES ET OUVERTURE DE PISTE AGRICOLE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none">-Spécifications techniques non conformes au CCTP ;-Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;-fausse déclaration ou pièces falsifiées ;-l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;-Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 70% soit moins de 21 éléments positifs (oui) ;-L'absence d'une pièce dans l'offre administrative 48 heures après l'ouverture des plis.
	<p>Lire plutot</p> <p>12- <u>Critère d'évaluation</u></p> <p>1- <u>Principaux critères éliminatoires</u></p> <ul style="list-style-type: none">● Spécifications techniques non conformes au CCTP ;● Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;● Modification des quantités dans le cadre du devis quantitatif et estimatif ;● fausse déclaration ou pièces falsifiées ;● Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 70% soit moins de 21 éléments positifs (oui) ; <p>L'absence ou la non-conformité d'une pièce dans l'offre administrative 48 heures après l'ouverture des plis</p>

2 Autres

Au lieu de ...

Pièce n°1 : Le Règlement General de l'Appel d'Offres (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de bâtiments et Travaux publics. La consultation s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
2. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

(i) Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

(ii) Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

1. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.
2. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

Le soumissionnaire ne doit pas avoir abandonné un chantier ou l'avoir exécuté avec retard au cours des trois derniers exercices.

2 Autres

Lire plutot

Pièce n°1 : Le Règlement General de l'Appel d'Offres (RGAO)

Article 4 : Candidats admis à concourir

4.1. La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de bâtiments et Travaux publics. La consultation s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;
2. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

(i) Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

(ii) Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

(iii) Le maître d'Ouvrage possède les intérêts dans sa géographie de capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

1. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE

DIBANG le 6 Février 2020

Le MAIRE

NYEMECK MARC

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N°01/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 07 FEVRIER 2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DES AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01, 02, 03, 04, 05, 06, 07 ET 08/AAQ/C.KTCHA/CIPM/SG/2020 DU 27 JANVIER 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR LES AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉS, DE LA MODIFICATION DES DISPOSITIONS CI-APRÈS RELATIVES À LA DATE ET HEURES LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... - La remise des offres se fera au plus tard le 16 février 2020 à 14 heures ;
	Lire plutot - La remise des Offres se fera au plus tard le 17 février 2020 à 10 heures ;

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... - L'ouverture des plis aura lieu le 16 février à 15 heures.
	Lire plutot - L'ouverture des plis aura lieu le 17 février 2020 à partir de 11 heures.
	Le reste sans changement. Le présent additif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 7 Février 2020

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N°03/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 07 FEVRIER 2020 PORTANT RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°06/AAO/C.KTCHA/CIPM/SG/2020 DU 27 JANVIER 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA SUPPRESSION ET MODIFICATION DES DISPOSITIONS CI-APRÈS DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Y AFFÉRENT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Page 30, B4 : Au lieu de : Conducteur des travaux : Ingénieur de génie rural ou Ingénieur en Electrotechnicien/Hydraulique</p> <p>Chef de chantier : Technicien supérieur de génie rural de génie rural ou Ingénieur en Electrotechnicien/Hydraulique</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Conducteur des travaux : Technicien supérieur en génie civil ou génie rural. Chef de chantier : CAP en maçonnerie.</p> <p>Le reste sans changement. Le présent additif sera enregistré et publié partout où besoin sera.</p>

KONTCHA le 7 Février 2020

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

COMMUNE DE MBALMAYO

ADDITIF RECTIFICATIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C.MBYO/CIPM/2020 DU 16/01/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE 08 (HUIT) BOUTIQUES AU MARCHE JAPON, DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

Article 6 : Textes généraux applicables

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

1. la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
2. la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
3. la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;
 1. la loi N° 2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
 2. le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 3. le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
 4. le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 5. le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 6. l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
 7. la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
 8. la circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
 9. La circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.
10. Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux,
11. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

● Page 35

Article 20 : Décompte général et définitif

20.1. A la fin de la période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, le Chef de service dispose d'un délai d'un mois pour établir le décompte général et définitif de la Lettre Commande qu'il fait signer contradictoirement par le cocontractant et le Maître d'Ouvrage. Ce décompte comprend :

- le décompte final,
- le solde,
- la récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par le cocontractant, lie définitivement les parties et met fin à la Lettre Commande, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

20.2. Le cocontractant dispose alors d'un délai d'un mois pour renvoyer le décompte final revêtu de sa signature.

● Page 40

Article 38 : Cas de force majeure

En cas de force majeure provoquée par les forces naturelles et entraînant l'arrêt des travaux, objet de la présente Lettre Commande, le cocontractant ne verra sa responsabilité déchargée que s'il a averti par écrit l'Administration de la survenance de cet événement et ce, avant la fin du 20ème jour qui lui a succédé.

En tout état de cause, il appartiendra au Maître d'Ouvrage d'en apprécier la gravité ainsi que les preuves fournies.

1 Autres

Lire plutot

Article 6 : Textes généraux applicables

Les lois et réglementations applicables sont celles en vigueur au Cameroun, notamment :

1. la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
2. la loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
3. la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant le régime financier de l'Etat ;
4. le décret 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
5. le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
6. le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
7. le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
8. l'arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
9. la circulaire n° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
10. la circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
11. La circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019.
12. Guide des acteurs intervenant dans le processus de la passation et de l'exécution des marchés communaux,
13. D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le Marché.

● Page 35

Article 20 : Décompte général et définitif

20.1. A la fin de la période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, le Chef de service dispose d'un délai d'un mois pour établir le décompte général et définitif de la Lettre Commande qu'il fait signer contradictoirement par le cocontractant et le Maître d'Ouvrage. Ce décompte comprend :

- le décompte final,
- le solde,
- la récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par le cocontractant, lie définitivement les parties et met fin à la Lettre Commande, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

20.2. Le cocontractant dispose alors d'un délai d'un mois pour renvoyer le décompte final revêtu de sa signature.

Après transmission au comptable en charge de paiement, le décompte **général et définitif sera soumis au visa du MINMAP.**

● Page 40

Article 38 : Cas de force majeure

En cas de force majeure provoquée par les forces naturelles et entraînant l'arrêt des travaux, objet de la présente Lettre Commande, le cocontractant ne verra sa responsabilité dérogée que s'il a averti par écrit l'Administration de la survenance de cet événement et ce, avant la fin du 20ème jour qui lui a succédé.

En tout état de cause, il appartiendra au Maître d'Ouvrage ou au Chef Service du Marché d'en apprécier la gravité ainsi que les preuves fournies et qui peuvent décider de la suspension ou non de l'exécution des obligations contractuelles du prestataires.

« Le reste sans changement »

MBALMAYO le 5 Février 2020

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE KONTCHA

ADDITIF N°02/A/C.KTCHA/SG/2020 DU 07 FEVRIER 2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C.KTCHA/CIPM/SG/2020 DU 27 JANVIER 2020. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KONTCHA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'AVIS D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS MENTIONNÉ, DE LA MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... - La remise des offres se fera au plus tard le 15 février 2020 à 14 heures ;
	Lire plutot - La remise des Offres se fera au plus tard le 17 février 2020 à 10 heures ;

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... - L'ouverture des plis aura lieu le 15 février à 15 heures.
	Lire plutot - L'ouverture des plis aura lieu le 17 février 2020 à partir de 11 heures.
	Le reste sans changement.
	Le présent additif sera enregistré et publié partout où besoin sera.

KONTCHA le 7 Février 2020

Le MAIRE

DEWA IBRAHIMA

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com